



DOSSIER 21

BIENVENUE À BORD DE TEO !

© Joël Bellec

6 | **ÉCONOMIE**
**La Saint-Jacques alimente
plusieurs filières**

18 | **POINTS D'APPORTS COLLECTIFS**
À quoi sert le badge ?

La terre, la mer, l'avenir en commun
saintbrieuc-armor-agglo.bzh

BINIC-ÉTABLES-SUR-MER / HILLION / LA HARMOYE / LA MÉAUGON / LANFAINS / LANGUEUX / LANTIC / LE BODÉO / LE FÉIL / LE LESLAY / LE VIEUX-BOURG /
PLAINE-HAUTE / PLAINTTEL / PLÉDRAN / PLÉRIN / PLEUC-L'HERMITAGE / PLOUFRAGAN / PLOURHAN / PORDIC / QUINTIN / SAINT-BIHY / SAINT-BRANDAN /
SAINT-BRIEUC / SAINT-CARREUC / SAINT-DONAN / SAINT-GILDAS / SAINT-JULIEN / SAINT-QUAY-PORTRIEUX / TRÉGUEUX / TRÉMUSON / TRÉVENEUC / YFFINIAC

Mobilités : un sujet sociétal auquel l'Agglo veut répondre



Ronan KERDRAON
Président de Saint-Brieuc
Armor Agglomération

Une adaptation permanente aux besoins des usagers

Saint-Brieuc Armor Agglomération vient d'inaugurer la ligne TEO qui permet de relier Saint-Brieuc d'est en ouest grâce à un bus à Haut Niveau de Service circulant sur des voies qui lui sont dédiées. Cette ligne est la finalisation d'un programme global qui intègre le pôle d'échanges multimodal de la gare, la passerelle et la Maison du Vélo, soit 61,5M€ d'investissements et plus de 50 entreprises concernées.

Ce programme engagé depuis 2009, en étroite collaboration avec les municipalités de la ville centre, a été réfléchi en lien avec l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse. Il constitue une pièce structurante pour l'aménagement du territoire et le développement des mobilités sur l'agglomération.

En effet, les politiques de mobilité doivent répondre à des enjeux sociétaux majeurs. Leur organisation à l'échelle de 32 communes sur un territoire à la fois urbain et rural relève de nombreux défis.

- Celui de l'équité : comment donner accès au transport en commun au plus grand nombre que l'on vive à Saint-Brieuc, à Quintin ou à Saint-Quay-Portrieux ?
- L'environnement : comment proposer des transports plus durables ? Quels choix d'investissement réaliser pour des équipements qui répondent aux technologies de demain ?
- L'équilibre territorial : l'accès au transport est un vecteur de développement pour les communes et de choix d'implantation des familles. Comment organiser l'offre pour donner accès à l'emploi, aux services et aux activités familiales sans faire peser, outre mesure, ce budget sur l'utilisateur et les entreprises ?

Les réponses à ces questions impliquent des choix et une adaptation permanente au développement des flux sur le territoire. Elles ont des conséquences non négligeables en termes d'investissement et de coût de fonctionnement pour les collectivités.

Saint-Brieuc Armor Agglomération a fait le choix :

- d'investir dans un pôle d'échanges multimodal à Saint-Brieuc,
- de déployer différemment son réseau de bus grâce à l'expérimentation qui a démarré avec cette rentrée 2025,
- de positionner de nouvelles stations vélos,
- de moderniser ses équipements par l'investissement dans des bus roulant au biogaz et, demain peut-être, à l'hydrogène vert,
- de soutenir grâce à son opérateur Baie d'Armor Transport, des partenariats avec des entreprises et des établissements publics pour faciliter l'accès de leurs salariés au transport en commun,
- enfin, de soutenir financièrement le développement de la fréquence des TER.

Ainsi, le développement des mobilités dépend d'un complexe, mais incontournable, équilibre à trouver entre les contraintes financières de l'Agglomération et les besoins des usagers. ■



Saint-Brieuc Armor Agglomération, 5, rue du 71^e Régiment d'infanterie, 22000 Saint-Brieuc Cedex 2.

Site internet, saintbrieuc-armor-agglo.bzh.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION, Ronan Kerdraon. RESPONSABLE DE LA PUBLICATION, Chrystèle Brocheriou. RÉDACTRICE EN CHEF, Caroline Éluard. RÉDACTION, Caroline Éluard, Chrystel Furigo. CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGES, mediapilote. IMPRESSION, Roto France. DIFFUSION, La Poste. ÉDITEUR, Saint-Brieuc Armor Agglomération. Imprimé à 88 330 exemplaires sur papier recyclé ISSN 2105-1844.

ÉCONOMIE //

4/9TERRITOIRE ZÉRO
CHÔMEUR
DE LONGUE DURÉE
ATELIERS RELAIS
EMPLOI ET MÉTIERS**7**

© Emmanuelle Rodrigue

L'ÉCONOMIE
DE LA COQUILLE
SAINT-JACQUES
TOTEM
LE RELAIS DE LANFAINS
FRANCE ACTIVE
BRETAGNE**16**

© Jeff Bellac

AGGLO //
À VOTRE SERVICE**10/20**ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
SUP'ARMOR
UN TOIT DEUX
GÉNÉRATIONS
HÉBERGEMENT
TEMPORAIRE
CHEZ L'HABITANT
ASSAINISSEMENT
NON-COLLECTIF
URBANISME
GESTION INTÉGRÉE DES
EAUX PLUVIALES
DÉFI MOBILITÉ
VÉLOS EN LIBRE SERVICE
MOBILITÉS ACTIVES
POINTS D'APPORTS
COLLECTIFS
RÉDUCTION
DES DÉCHETS
COMPOSTAGE
LA SANTÉ MENTALE
DES JEUNES

DOSSIER //

21/26BIENVENUE
À BORD DE TEO !**28**

© Adobe Stock

LOISIRS //

27FESTIVAL
DE LA COQUILLE**28/29**VOILE
ESPACE BIEN-ÊTRE
MAISON DE LA BAIE
LA BRIQUETERIE**30**

© Anthèze Photography

30/31DE BEAUX LENDEMAINS
L'OEIL VAGABOND
CARNAVALOROCK
SALON DU LIVRE
JEUNESSE
DE PLOUFRAGAN**32**THÉÂTRE
CHANTEURS DE RUEINFOS PRATIQUES // **33**
EXPRESSIONS POLITIQUES
// **34/35**

ILS FONT L'AGGLO //

36

GÉRALD LE GUILLOUX

RETOUR EN IMAGES

© D.R.

En août, le Stade toulousain et le RC Vannes ont réalisé leur stage de pré- rentrée au centre technique Henri Guérin, à Ploufragan. À cette occasion, ils ont rencontré de jeunes joueurs de rugby du territoire.



© Jeremy Descautoire

Durant Art Rock, début juin, près de 8 000 plats et de 5 800 desserts ont été préparés par les 16 chefs de Rock'n Toques et leurs brigades. Les festivaliers sont venus en force se régaler !

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

« Mes compétences sont reconnues et même utiles »

Sophie Barraud fait partie des 31 salariés de l'entreprise à but d'emploi créée en octobre 2023, à Ploufragan. En deux ans, sa vie a radicalement changé.



© Joël Bellec

Après 10 ans de chômage, Sophie Barraud, 51 ans, a signé un CDI avec Au cœur de l'emploi en octobre 2023. « Je faisais partie des 12 premiers salariés », se souvient celle qui a participé à l'élaboration du projet d'entreprise à but d'emploi. L'objectif : créer avec et pour les personnes privées durablement d'emploi une entreprise qui n'entre pas en concurrence avec les autres activités du territoire.

Depuis deux ans, Sophie Barraud travaille à mi-temps à l'atelier couture. Avec ses collègues, elle récupère des bâches plastiques industrielles, des tissus et des accessoires sur de "vieux" vêtements pour en fabriquer de nouveaux. Mais pendant quelques semaines, une nouvelle mission lui a été confiée : réaliser le document unique des risques professionnels. « Le directeur savait que j'avais les compétences nécessaires, assure-t-elle. Avant mon accident de voiture et les dix ans de chômage qui ont suivi, j'ai travaillé en bureau d'études dans l'électronique, puis en

hygiène et sécurité dans l'agroalimentaire », explique-t-elle.

Grâce à son emploi, la vie de Sophie Barraud a radicalement changé. « C'est surtout le regard des gens, même au sein de ma famille, qui a changé, constate-t-elle. Quand tu es au RSA, tu es hors société, sans intérêt. » Son niveau de vie a également évolué. « Je suis passée des minima sociaux et des colis alimentaires, à un vrai salaire. Il a fallu réapprendre à gérer, à faire les courses... » Elle a même déménagé et pris des vacances !

Son travail lui a surtout permis de « sortir de [ses] quatre murs, d'avoir un lien social... » « Si je suis parfois fatiguée, c'est une bonne fatigue. Mes compétences sont reconnues et même utiles. » Pour Sophie Barraud, l'entreprise est fidèle à ses premières ambitions : « C'est elle qui s'adapte aux salariés et pas l'inverse ! » Un exemple : son temps de travail a été aménagé en fonction de sa santé et des horaires de bus. ■

● Une habilitation pilotée par l'Agglo

C'est grâce à l'habilitation Territoire zéro chômeur de longue durée de quartiers de Saint-Brieuc et Ploufragan, pilotée par Saint-Brieuc Armor Agglomération, que l'entreprise à but d'emploi a pu être créée. Pour fonctionner, elle dispose, jusqu'en 2026, de subventions de l'État, du Département, de l'Agglomération, de Saint-Brieuc et Ploufragan.



Plus d'infos

Service Insertion sociale et professionnelle, Espace Initiatives Emploi, 47, rue du docteur Rahuel, à Saint-Brieuc 02 96 77 62 99



EMPLOI ET MÉTIERS

Un rendez-vous incontournable avec les entreprises

Le 4^e Rendez-vous des métiers et de l'emploi va se tenir le samedi matin 15 novembre, dans le Hall 3 du Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc. Plus de 40 démonstrations réalisées par des entreprises et/ou des centres de formation vont permettre au public de découvrir des métiers et professions de façon concrète.

Une centaine d'entreprises et de professionnels seront également sur place

pour échanger directement avec les visiteurs et présenter leurs activités, leurs métiers, leurs attentes et leurs offres d'emploi : contrats aidés, alternances, CDI, CDD, stages... Il est d'ailleurs conseillé d'apporter son CV pour remettre sa candidature directement aux entreprises.

Sur l'espace IDEO, dédié à l'orientation et à la vie professionnelle, des experts recevront les visiteurs lors d'entretiens indi-

viduels pour les orienter et les conseiller dans leurs démarches.

Il sera même possible d'être accompagné dans la réalisation de son CV et d'obtenir des informations sur les mobilités, les modes de gardes d'enfant, le logement... ■

Rendez-vous des métiers et de l'emploi, le samedi 15 novembre, de 9h à 13h, Hall 3 du Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc.

ATELIERS-RELAIS

LA STATION, UN LIEU DE LANCEMENT DE PROJETS

Située à Tréveneuc, elle comprend quatre ateliers et trois bureaux loués par l'Agglomération à de petites entreprises en création ou en phase de développement.

La Station, c'est le nom que l'Agglomération a donné à ses nouveaux bureaux et ateliers-relais, situés à Tréveneuc, le long de la D786. Ce bâtiment de 1 320 m² était communément appelé Le Coin des malins, du nom du dernier commerce à y avoir été installé. La Station fait désormais référence à l'histoire du site qui a, autrefois, accueilli une station service. Elle évoque également un lieu symbole de lancement de projets, de connexions et de synergies.

La réhabilitation du site a été confiée à la SPL Baie d'Armor aménagement. La Station comprend au rez-de-chaussée quatre ateliers. Ils disposent chacun de 140 m² d'espace de production et de 45 m² supplémentaires avec bureau, sanitaires et showroom. Ces ateliers, en location, sont adaptés exclusivement à des activités artisanales (hors transformation alimentaire) et de services.

À l'étage, un ensemble tertiaire est composé de trois bureaux et d'une salle de réunion mutualisée de 45 m², avec vue sur mer. Ces espaces sont également mis à la location.

Cosy Rénov, entreprise de rénovation intérieure et extérieure, est la première à s'être installée à La Station. « L'entreprise a dix ans, mais nous n'avions pas encore de local. Nous en cherchions un et le projet nous a tout de suite séduit, explique Thierry Burani qui préférerait rester à Tréveneuc. L'atelier n'est ni trop petit ni trop grand et il est suffisamment haut de plafond. Cela permet de faire rentrer, au besoin, les camions. » Autre atout : « Nous sommes locataires et le loyer est raisonnable », précise Laurence Burani.

Avec cette installation, « nous passons dans une nouvelle dimension, assure le chef d'entreprise. J'ai commencé en auto-entrepreneur, il y a dix ans, et cette année, nous allons passer à six salariés au total. Quand nous ne serons pas sur des chantiers à l'autre bout de la Bretagne ou de la France, toute l'équipe se retrouvera désormais à La Station. »

Pour l'instant, Cosy Rénov n'a pas de voisins. Les locaux disponibles sont destinés, pour de courtes durées, à de nouvelles ou petites entreprises en développement. Au-delà d'offrir des locaux dans une zone où la pression foncière et immobilière est importante, l'Agglomération propose des loyers modérés : 60€ HT/m²/an pour les ateliers ⁽¹⁾ et 120€ HT/m²/an pour des bureaux ⁽¹⁾.

La Station s'inscrit dans la politique initiée par l'Agglo depuis plusieurs années avec la construction des ateliers-relais, à Plœuc-l'Hermitage et ceux en projet

à Quintin. « Elle permet de développer une offre immobilière économique harmonisée sur l'ensemble du territoire afin de permettre aux dirigeants et à leurs salariés d'exercer leurs activités là où ils vivent, précise Hervé Guihard, vice-président chargé de l'économie. Il s'agit aussi de faciliter les initiatives entrepreneuriales et de protéger les bassins d'emplois en dehors de la zone urbaine de Saint-Brieuc. »

Le coût global du programme (études et travaux) s'élève à 1,754 M€ HT. Il a bénéficié de subventions au titre du fond vert de l'État (210 253€) et du contrat de territoire soutenu par le Département (517 960€). Le reste à charge pour Saint-Brieuc Armor Agglomération est donc de 1,027 M€.

⁽¹⁾ Hors charges locatives.

Plus d'infos

serge.guemas@sbaa.fr

02 96 77 60 45

Laurence et Thierry Burani, patrons de Cosy Rénov.





ÉCONOMIE

La coquille Saint-Jacques

De la pêche à l'assiette, elle génère de nombreuses activités économiques.

LES PÊCHEURS

PLUS DE 170 EMPLOIS DIRECTS

Pour pouvoir pêcher la coquille Saint-Jacques en baie de Saint-Brieuc, il est nécessaire d'acquiescer une licence auprès du Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins des Côtes d'Armor (CDPMEM 22). 238 licences sont accordées dont

184 à des armements des Côtes d'Armor. Parmi eux, 84 sont immatriculés dans l'Agglo, à Saint-Quay-Portrieux ou à Saint-Brieuc. Cinq pêcheurs plongeurs font partie de ces 84 licenciés. Les autres licences sont attribuées à 21 bateaux du Finistère, 22 d'Ille-et-Vilaine et un de la Manche.

D'octobre à avril, sur le territoire de l'agglo, la pêche à la coquille Saint-Jacques fait ainsi vivre entre 170 et 250 pêcheurs. En effet, les 84 patrons pêcheurs emploient pour chaque sortie – appelée aussi "marée" – deux à trois personnes. Ces dernières sont payées à la part sachant qu'une marée rapporte entre 2000 et 2500€ par bateau.

Bien qu'il ait été impacté, notamment par la hausse du prix du carburant, le chiffre d'affaires généré par la pêche à la coquille reste important par rapport à celui réalisé au chalut et/ou au casier. « Elles sont beaucoup plus aléatoires, constate Grégory Métayer, président du CDPMEM 22. On peut rentrer bredouille d'une marée. »



© Cobrenord

LES CHIFFRES

Campagne de coquilles 2024/2025
Crée de Saint-Quay-Portrieux
5 999 276 kg
pour 12 622 005 € de
transactions de première vente

LE MAREYAGE

DE LA DÉBARQUE À LA TRANSFORMATION

Tout juste pêchées, les coquilles Saint-Jacques sont débarquées à la criée de Saint-Quay-Portrieux et transformées par Celtarmor (groupe Le Graët), installé sur le port. Un circuit court qui garantit la fraîcheur et la qualité du produit emblématique de la baie.

Un savoir-faire reconnu

Les coquilles sont décortiquées et lavées à l'eau de mer, avant d'être mises en noix manuellement. « Les noix de Saint-Jacques sont ensuite conditionnées en barquettes ou surgelées par cryogénie (descente très rapide en température, préservant leurs qualités gustatives), sans additif ni conservateur. Nous conditionnons plus d'un

million de barquettes et de sachets par an », explique le directeur Xavier Menguy. Issues d'une pêche durable, les coquilles sont certifiées MSC⁽¹⁾ et leur qualité est reconnue par le Label rouge. Avec environ 200 tonnes de coquilles transformées par semaine, soit 4500 tonnes par saison (près d'une coquille sur deux pêchée en baie de Saint-Brieuc), Celtarmor est le plus important site français de transformation de coquillages.

Une équipe polyvalente

« Nous employons 18 permanents et 43 ETP⁽²⁾ sur l'année, avec 60 personnes sur site pendant la campagne de pêche (octobre à avril). Notre équipe

Xavier Menguy,
 directeur
 de Celtarmor.



© Joël Bellec

se doit d'être polyvalente : ébarbage, conditionnement, logistique... Il faut pouvoir occuper différents postes, en fonction des saisons. Ce sont des métiers difficiles, mais nous sommes attentifs aux conditions de travail de nos agents », détaille le directeur.

(1) Marine Stewardship Council : écolabel de pêche durable qui garantit que les produits de la mer proviennent de pêcheries respectueuses de l'environnement.

(2) Équivalents temps plein.

alimente plusieurs filières

GASTRONOMIE

« ELLE CONTRIBUE À L'IDENTITÉ GASTRONOMIQUE DE NOTRE BAIE DE SAINT-BRIEUC »

« La coquille Saint-Jacques, c'est le produit phare de mes menus du 1^{er} octobre au 15 avril, déclare Mathieu Aumont, chef étoilé du restaurant Aux Pesked, à Saint-Brieuc. J'aime cette saisonnalité des produits. On est content quand la coquille arrive et on apprécie de passer à autre chose au printemps. »



© Emmanuelle Rodrigue

« On a de la chance d'avoir ce superbe produit naturel sur notre territoire. Et sans corail, notre coquille se démarque des autres. C'est la meilleure, forcément, sourit le chef. J'aime la proposer car on peut

la décliner de plusieurs façons - crue, cuite, fumée... - et l'accompagner avec de la truffe, du caviar, des courges. Elle laisse vraiment place à l'imagination ! »

Pour Mathieu Aumont, la coquille Saint-Jacques « contribue à l'identité gastronomique de notre baie de Saint-Brieuc. On ne lui a pourtant porté de l'intérêt que vers la fin des années 70. C'est un produit gastronomique relativement jeune. »

Il s'approvisionne en direct auprès de deux pêcheurs de Saint-Quay-Portrieux, dont un qui pêche en plongée. « Ils sélectionnent pour moi des coquilles d'au moins 12 cm, contre les 10,5 cm réglementaires. Ensemble, on cherche l'exception », assure cet amoureux des bons produits.



© Cobrenord

« Je suis heureux de mettre la coquille en avant, conclut-il. Sur notre territoire, sa pêche est hyper raisonnée. On a été précurseur sur la préservation des ressources et tout le monde a joué le jeu. C'est une fierté ! »

DÉCHETS COQUILLIERS

UN POTENTIEL À VALORISER

Selon une étude de l'Observatoire de l'environnement en Bretagne⁽¹⁾, les sous-produits coquilliers, issus de la production, transformation et de la consommation de coquilles Saint-Jacques sont estimés, en Bretagne, à 5900 T. Quelles solutions pour les valoriser ?

Au niveau régional

Le gisement de coproduits est issu :

- pour 83 % des sites de transformation (4900 T). 2700 T font l'objet d'une valorisation, principalement pour la filière BTP et l'amendement minéral et 2200 T sont traitées par des filières locales qui n'ont pas été identifiées dans l'étude.
- pour 17 % de la consommation (1000 T). Ces déchets ne sont pas valorisés et majoritairement collectés par les ordures ménagères.

Dans l'atelier de Celtarmor

« 10 kg de coquilles achetées représentent 1 kg de noix à déguster. Il reste ainsi 9 kg de coproduits à traiter ou valoriser. Le creux et le plat des coquilles sont séparés lors du décorticage, détaille Xavier Menguy, directeur de Celtarmor. Les creux sont livrés à l'entreprise Embaljet, basée à Plouguerneau. Cela représente environ un tiers de nos volumes, soit 1000 T ». À charge de la société de laver, désinfecter, trier, calibrer et conditionner les creux de Saint-Jacques, utilisés en tant qu'emballage alimentaire pour les plats préparés. « Un autre tiers est livré en vrac, c'est-à-dire sans tri, à l'entreprise finistérienne Dignity qui fabrique des monuments funéraires en granito marin [ndlr : un béton technique auquel sont ajoutées des écailles de coquillages]. Et nous devrions signer



© AdobeStock

prochainement un contrat pour livrer des coquilles brutes, propres, pour intégration comme calcium dans l'alimentation des animaux d'élevage ».

(1) Source : bretagne-environnement.fr/tableau-de-bord/les-sous-produits-coquilliers-en-bretagne-etat-des-lieux. Ces données sont des estimations, les résultats présentés sont à prendre avec précaution.

Plus d'infos
sur l'étude
régionale



Lire aussi page 27 l'article sur le Festival de la coquille, les 25 et 26 octobre, au Légué.

TOTEM

Le Corner, plus qu'un resto

Petit-déjeuner, déjeuner, goûter... sont désormais proposés au rez-de-chaussée du Totem, à Saint-Brieuc. Un espace calme et lumineux ouvert à tous.



© Joël Bellec

« Je vois Le Corner comme un tiers-lieu ouvert à tous, plus que comme un restaurant ou un bar, explique Wilfrid Corbion, responsable du nouvel espace au rez-de-chaussée du Totem. Je propose des petits-déjeuners, une carte courte le midi et des goûters. » En parallèle, il offre un service traiteur aux entreprises installées au Totem, aux locataires des salles de réunion ou du rooftop.

L'ambition du restaurateur : préparer des plats 100 % maison, savoureux, surprenants avec des produits les plus locaux possibles. C'est pour cette raison que la carte reste sommaire : un plat du jour, un poké ou une salade, un sandwich « avec du pain maison », une proposition végété, un plat à partager et

un beau choix de desserts. « Je travaille beaucoup le végétal, les légumes... et j'adore préparer des pâtisseries », confie le chef.

Au Corner, pas de service à table, mais "au comptoir". « Cela me permet de me concentrer sur la préparation des assiettes et d'avoir un contact direct avec les clients tout en limitant mes charges », explique Wilfrid Corbion qui a dû réaliser d'importants investissements pour équiper sa cuisine.

Saisonnier sur la côte ces cinq dernières années et patron de bars et restaurants pendant 20 ans dans le Trégor, ce natif de Saint-Brieuc sait ce qu'il veut et ne veut plus. « J'ai envie de donner du sens

à mon projet, de redonner du sourire aux gens. » Passionné de musique, il imagine même partager ses goûts avec les clients et organiser des concerts, aux beaux jours, sur la terrasse de plus de 100 m².



Plus d'infos

Le Corner, au Totem, 53, boulevard Clemenceau, à Saint-Brieuc.

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h.

📍 le_corner_stbrieuc

📌 Saint-Brieuc Le Corner

📞 le-corner-au-totem-baie-de-st-brieuc-7417bb363/



© Joël Bellec

LE RELAIS DE LANFAINS

C'est un peu la vie qui reprend

L'unique commerce de Lanfains, Le Relais de Lanfains, a rouvert ses portes le 1^{er} septembre.

Avec l'ouverture, le 1^{er} septembre, du Relais de Lanfains, c'est un peu la vie qui reprend dans le bourg. L'unique commerce de la commune – à la fois épicerie, dépôt de pain, café, tabac, presse et restaurant – rend beaucoup de services aux Lanfanois, mais aussi aux habitants alentour.

Le Relais, tenu pendant 20 ans par Anne-Marie Hellard, était fermé depuis février. Il a été repris par Rachel Garandel et Jean-Yves Biergeon, couple qui tenait jusqu'en juin le restaurant La Détente, à Allineuc. « Le Relais a un gros potentiel, c'est grand et il n'y a pas de gros travaux à réaliser, confie la commerçante. On va

mettre notre touche personnelle au fur et à mesure. »

Le couple est confiant. « Les habitants attendaient l'ouverture et on a des clients qui vont nous "suivre" », assure Rachel Garandel qui a notamment travaillé à La Vallée, restaurant très fréquenté de Quintin.

Le Relais propose un menu ouvrier qui plaît. « Quand c'est bon et abordable, les gens reviennent, parfois tous les jours, quand ils sont sur un chantier », constate Jean-Yves Biergeon qui officie en cuisine. « Les salariés des entreprises alentour et des commerciaux de passage appré-

cient de prendre une pause déjeuner », renchérit son épouse.

L'amplitude horaire du Relais est grande. « On est ouvert du lundi au dimanche et jusqu'à 20h, du mardi au samedi, détaille Rachel Garandel. C'est ce que nous demande les clients. » Et le restaurant peut être réservé le week-end pour des événements comme des anniversaires, des repas d'associations...

Pour cette reprise de commerce, le couple et la mairie de Lanfains sont accompagnés par l'Agglomération. ■



Abdel Balarbi,
chef de projet
financement
ESS à France
Active
Bretagne.

FRANCE ACTIVE BRETAGNE

Un coup de pouce aux associations

France Active Bretagne peut les soutenir financièrement et leur proposer un accompagnement à la consolidation.

L'aide financière

France Active Bretagne peut accorder des prêts à taux zéro (sans frais de dossier) aux associations qui comptent au moins un salarié (même à temps partiel). « Nous pouvons les soutenir quel que soit leur domaine d'activité : culturel, sportif, médico-social... », explique Abdel Balarbi, chef de projet financement ESS. Le prêt ne sert pas à financer le fonctionnement de la structure, mais à la soutenir dans un projet d'investissement ou de développement. « Cela peut être pour acheter du matériel, pour développer une nouvelle activité ou encore pour financer un besoin de fonds de roulement dans l'attente de subventions, de recettes... »

Au-delà d'un prêt de 10 000 € et dans la limite de 100 000 €, l'association devra trouver un cofinanceur, « la plupart du temps une banque ». Cette dernière ne pratiquera pas un taux à 0 %, mais un taux raisonnable, autour de 3,5 %. « France Active Bretagne ou la collectivité se porte alors garante », rassure Abdel Balarbi.

Les mensualités de remboursement – 84 maximum (soit 7 ans) – sont fixées par France Active Bretagne avec l'association.

« Les responsables d'association ont souvent peur de l'emprunt car ils croient, à tort, que le président doit être *caution*, constate le chef de projet. L'emprunt évite de puiser dans ses fonds propres et de fragiliser la structure qui, en cas de coup dur, devra s'endetter dans des conditions beaucoup moins favorables. »

L'accompagnement

France Active Bretagne propose également le Dispositif local d'accompagnement (DLA). Il permet d'aider les associations employeuses à prendre du recul pour renforcer leur modèle économique, améliorer leur stratégie, revoir leur gouvernance et leur organisation, consolider leurs emplois ou encore développer leurs partenariats.

Cet accompagnement, gratuit ⁽¹⁾ et sur-mesure, se déroule en 5 étapes :

- **L'accueil** pour déterminer la perti-

nence d'un accompagnement et orienter vers d'autres alternatives si nécessaire.

- **Le diagnostic partagé** pour analyser les enjeux et les besoins.
- **La construction du parcours** en priorisant les axes de développement et en choisissant les intervenants à mobiliser (cabinet conseil, experts, chargé de mission DLA...).
- **La mise en œuvre de l'accompagnement** avec France Active Bretagne.
- **Le suivi** avec évaluation de l'accompagnement et identification des potentiels nouveaux besoins.

Cet accompagnement peut, selon les besoins, durer entre 2 mois et 2 ans. ■

⁽¹⁾ Le DLA est une politique publique financée par l'État, la Banque des Territoires, la Région et le Département.



Plus d'infos

franceactive-bretagne.bzh

Cap Entreprises,

30, avenue des Châtelets, à Trégueux.

02 96 76 58 16 pour le DLA

06 36 07 49 32 pour les financements

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

« C'est un diplôme de la seconde chance »

Au campus Mazier, il est possible de se préparer au Diplôme d'accès aux études universitaires, l'équivalent du bac pour les adultes.

Natacha, 38 ans, a arrêté l'école à 17 ans alors qu'elle était en BEP comptabilité. « J'ai commencé à décrocher au collège pour des raisons familiales », explique-t-elle. Très rapidement, elle devient pompier professionnel et s'épanouit dans son métier. Mais au bout de 20 ans, une inaptitude médicale l'oblige à changer de voie.

« J'ai voulu m'orienter vers la psychologie du travail, mais pour cela, il me fallait le bac ! » C'est à ce moment-là qu'elle découvre le Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), un diplôme pour adultes⁽¹⁾ qui ouvre exactement aux mêmes droits que le bac. « Il est juste plus adapté à la vie d'un adulte », assure Natacha.

Il existe un DAEU B, scientifique, et un DAEU A, littéraire. À Saint-Brieuc, le campus Mazier prépare uniquement au A. « Quatre matières sont étudiées :

le français, une langue vivante – essentiellement l'anglais – et deux options. Très souvent, les élèves choisissent l'histoire et la géographie », explique Jean Le Bihan, responsable du DAEU à l'université de Rennes 2.

Les cours sont assurés du lundi au jeudi, de 17h30 à 20h, au campus avec une matière par jour. Pour faciliter l'organisation des élèves, il est possible, en début d'année, de choisir de suivre un ou plusieurs cours en ligne. « Nous leur recommandons parfois d'étaler la préparation sur deux ans, voire davantage, confie Jean Le Bihan. Ils peuvent passer, par exemple, le français et l'anglais, la première année, et l'histoire et la géographie, la deuxième. »

Natacha, elle, a préparé les quatre matières en une année. « J'ai adoré les cours, raconte-t-elle. Quand on est adulte, on ne les perçoit plus de

J'ai adoré les cours. Quand on est adulte, on ne les perçoit plus de la même manière.

la même manière. Mais j'ai dû fournir beaucoup de travail personnel... » Elle s'est aussi fait des amies, même si certaines étaient plus jeunes qu'elle.

Chaque année, une vingtaine de personnes s'inscrivent à la préparation du DAEU du campus Mazier. « Le public est très hétérogène avec des parcours, des contraintes personnelles et professionnelles diverses, assure Jean Le Bihan qui tient à ne pas faire passer de tests de niveaux aux candidats. Même les élèves qui cumulent les obstacles peuvent réussir avec de la volonté, du travail et en échelonnant les examens. »

Une fois son DAEU en poche, Natacha, qui a validé en parallèle ses acquis professionnels et personnels, a intégré une licence 3 en psychologie du travail au Cnam. Elle est partie à Nantes, en septembre, pour passer son master.

Un beau parcours, une seconde chance... « Ce sont de belles aventures humaines », conclut Jean Le Bihan. ■

Natacha a obtenu son Diplôme d'accès aux études universitaires après une année de préparation au campus Mazier.



© D.R.

(1) Pour s'inscrire, il faut avoir au moins 24 ans ou au moins 20 ans si l'on a déjà travaillé deux ans.

Plus d'infos

jean.lebihan@univ-rennes2.fr

christine.costentin@univ-rennes2.fr

(pour toutes les questions administratives)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

SAINT-BRIEUC, C'EST TOUT !

Au-delà de cette nouvelle punchline pour séduire les étudiants, l'Agglo poursuit ses efforts pour attirer et maintenir les jeunes sur son territoire.

L'Agglomération porte une forte ambition en matière d'enseignement supérieur, de recherche (ESR) et de vie étudiante afin de répondre à des enjeux :

➤ *de démographie* : en développant les effectifs étudiants et en attirant de futurs actifs, l'Agglo veut inverser les prévisions démographiques à la baisse à partir de 2030 ;

➤ *d'économie* : en adaptant les formations aux besoins des entreprises du territoire et en créant un écosystème favorable à l'entrepreneuriat et à l'innovation ;

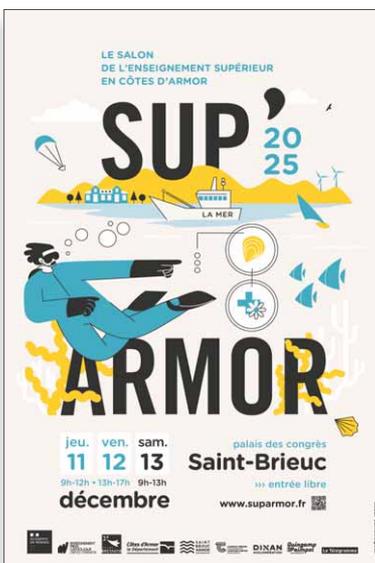
➤ *de cohésion sociale* : en offrant la possibilité à des jeunes d'origine modeste de poursuivre des études près de chez eux et à un coût abordable ;

➤ *d'épanouissement des jeunes* : en renforçant les offres de services et en valorisant un cadre de vie de qualité. Saint-Brieuc Armor Agglomération est donc mobilisée pour attirer les étudiants et leur offrir un cadre d'études et de vie agréable. Mais aujourd'hui, encore, "Saint-Brieuc, destination étudiante" n'est pas une évidence pour tous. Deux raisons principales : l'éclatement géographique des forma-

tions qui ne facilite pas le sentiment d'appartenance à une communauté étudiante et une offre de cursus essentiellement courts (bac+2 ou bac+3).

Pour la rentrée, l'Agglo et ses partenaires ont commencé par favoriser l'identification de Saint-Brieuc comme une destination étudiante désirée, attractive, dynamique, à taille humaine et reconnue pour la qualité de ses services et de ses formations.

Ainsi la campagne d'affichage "Saint-Brieuc, c'est tout" ne sur-promet rien, mais sous-entend que tout y est : un territoire où l'on peut tout vivre, sans avoir besoin d'en rajouter. Au-delà de cette nouvelle communication, le "Welcome Pack" remis aux étudiants en première année à la rentrée a évolué avec un guide d'accueil relooké, un ticket de TUB gratuit pour une semaine, des invitations à la journée campus et à des activités gratuites... L'Agglo va également améliorer la présentation de l'offre étudiante sur son site internet, valoriser les bons plans du territoire, participer à davantage de salons étudiants et créer des temps forts avec les jeunes.



SUP'ARMOR

LE RENDEZ-VOUS DES FUTURS ÉTUDIANTS

Le salon de l'enseignement supérieur des Côtes d'Armor, Sup'Armor, se tiendra du 11 au 13 décembre au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc. Plus de 150 établissements seront réunis dans le Hall 3.

Ce salon s'adresse aux lycéens, à leurs parents et aux étudiants en réorientation. Mais le cœur de cible reste les élèves de première et de terminale qui se renseignent avant de se rendre aux portes-ouvertes des établissements sélectionnés.

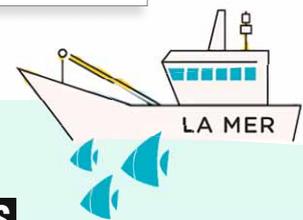
Cette année, le thème de Sup'Armor porte sur la mer. Il sera développé autour de formations supérieures, maintenance des systèmes, biologie marine, tourisme, cosmétiques...

Un espace réunira IDEO, le service public d'information et d'aide à l'orientation en Bretagne, ainsi que le CIO (Centre d'information et d'orientation). L'Agglomération sera également présente afin de présenter son guide étudiant.

contact@suparmor.fr
www.suparmor.fr

Plus d'infos

Sup'Armor,
au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h, les jeudi 11 et vendredi 12 décembre et de 9 h à 13 h, le samedi 13 décembre. Entrée libre.



UN TOIT DEUX GÉNÉRATIONS

Cohabiter pour s'entraider

Des personnes de 60 ans et plus mettent une chambre à disposition de jeunes à des tarifs avantageux. Un dispositif qui favorise le lien.



© Réseau Cohabitis

Le dispositif Un Toit deux générations (1T2G), porté par l'Adij 22, a été créé en 2013 suite à une enquête du Département qui posait deux constats : un vieillissement de la population et un manque de logements pour les jeunes. « Pour 1T2G, l'Adij 22 met en relation un hébergeur de 60 ans et plus qui dispose d'une chambre libre et un jeune qui a besoin d'un logement pour mener son projet (étude, travail, stage, alternance...) », explique Charles Disserbo, coordinateur du dispositif.

La cohabitation est cadrée par une convention. Il existe deux formules : la "personnalisée" dans laquelle l'hébergeur demande quelques services à

l'hébergé (sortir les poubelles, porter les courses, s'occuper des animaux, partager des repas...) et la "conviviale" dans laquelle aucun service n'est formalisé. Le tarif de la location dépend de la formule choisie. « Il oscille entre 100 et 200€ (charges comprises) éligible aux APL », précise Charles Disserbo.

Tout un travail de sélection des hébergeurs et hébergés et de mise en relation est mené par l'Adij 22. « Une première rencontre d'interconnaissance est organisée et je m'assure, les premières semaines de cohabitation, que tout se passe bien », indique le coordinateur.

Créer du lien quelles que soient les générations.

Le vrai atout de ce dispositif d'entraide, « c'est qu'il permet de créer du lien quelles que soient les générations. » ■

Plus d'infos

Adij 22
5, rue Colette Besson,
02 96 33 37 36



Vous avez entre 15 et 29 ans, répondez à l'enquête en ligne de l'Agglo sur le logement

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

« J'AVAIS MA CHAMBRE, MON COIN À MOI »

Ce dispositif répond à un besoin d'hébergement sur des temps réduits et ponctuels. Il s'adresse aux 15-30 ans en formation ou avec un projet professionnel.

« J'habite à une heure du CFA de Ploufragan, raconte Liam. Pendant un an, j'ai fait des allers-retours, mais c'était fatiguant. » Sa mère entend parler de l'hébergement temporaire chez l'habitant et il contacte Sillage, l'association qui coordonne ce dispositif. Et rapidement, il est mis en relation avec Mari qui vit avec son mari et ses deux filles tout près du CFA.

« J'ai aimé le principe de solidarité proposé par Sillage en pensant qu'un jour, moi aussi, je serai confrontée à des problèmes de logements avec mes enfants, raconte Mari. Je me suis dit qu'on

avait une chambre libre et qu'on pouvait rendre service... » La mère de famille n'a qu'une seule exigence : « que le locataire partage les repas avec nous. »

Une condition qui convient très bien au garçon, alors âgé de 16 ans. « J'ai toujours été habitué à manger en famille et ça me permettait de ne pas avoir à gérer les courses et la cuisine. » Il doit partager la salle de bains avec le reste de la maisonnée, mais il trouve vite « le bon créneau », se souvient Mari. « J'avais ma chambre, mon coin à moi, ça m'allait très bien », confie Liam.

L'organisation est fluide. « Liam était à la maison quinze jours par mois et rentrait chez lui le week-end. Les quinze autres jours, il était en entreprise pas loin de chez ses parents. » Cela a duré deux ans jusqu'à ce que Liam ait son bac pro mécanique début juillet.

Les conditions financières de l'hébergement sont fixées par Sillage : 15 € la nuit l'été, 17 € en hiver avec un plafond de 270 € par mois. Le prix du repas est fixé par Sillage. « Mais nous avons décidé de le baisser à 1,50 € car Liam payait personnellement son loyer », précise Mari qui n'a pas choisi l'hébergement temporaire pour l'argent. « Le dispositif est hyper rassurant », conclut-elle. ■

Plus d'infos

Sillage
02 96 33 96 96
contact@sillage.bzh

ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

GARANTIR LA SALUBRITÉ PUBLIQUE ET ÉVITER DES POLLUTIONS

Le service public d'assainissement non-collectif (SPANC) réalise les diagnostics de conformité des installations individuelles et conseille pour les mises aux normes.

L'assainissement non-collectif, c'est quoi ?

Une installation d'assainissement non-collectif est un système de traitement individuel des eaux usées domestiques (toilettes, vaisselle, lave-linge...) obligatoire lorsqu'une maison n'est pas raccordée au réseau d'assainissement collectif (tout-à-l'égout). C'est souvent le cas de maisons isolées pour lesquelles un raccordement au réseau collectif, qui acheminerait les eaux usées à la station d'épuration la plus proche, ne serait pas raisonnable économiquement.

Le système d'assainissement individuel (fosse septique, fosse toutes eaux, drains d'épandage...) doit permettre de collecter les eaux usées, de les traiter avant infiltration ou rejet dans le milieu naturel.

Qui est concerné ?

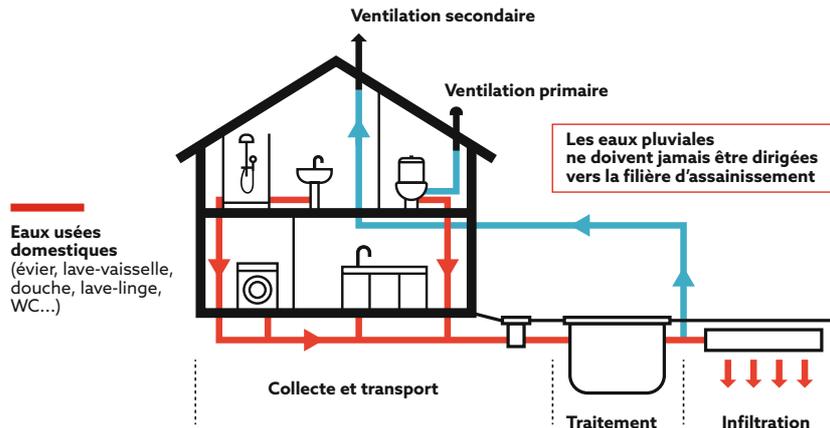
En France, 20 % de la population est concernée par l'assainissement non-collectif. Et ce sont près de 10 000 maisons qui sont recensées dans les 32 communes de l'agglomération.

Quel est le rôle du SPANC ?

La mission principale du service assuré par l'Agglomération est de vérifier le fonctionnement des installations d'assainissement non-collectif des habitants. Si elles sont défectueuses ou mal entretenues, elles peuvent présenter un risque pour la salubrité publique ou de pollution pour l'environnement, surtout quand elles sont situées près de zones sensibles (aires de captage en eau potable, zones de baignade...).

Que se passe-t-il si les installations ne sont pas conformes à la réglementation ?

Si les techniciens du SPANC constatent que les installations d'assainissement individuel ne sont pas conformes, ils font des recommandations aux propriétaires, par exemple, en fonction de la



surface disponible sur la parcelle. Ils présentent enfin toutes les étapes à suivre pour la réhabilitation.

De combien de temps les propriétaires disposent-ils pour réaliser les travaux ?

Si les installations ne sont pas conformes et présentent un risque de pollution, les travaux doivent être réalisés dans les 4 ans sous peine de pénalités financières. Dans le cas d'une vente, l'acheteur aura un an pour procéder à la réhabilitation.

En cas de non-conformité, quelles sont les étapes à respecter ?

Les techniciens du SPANC guident les propriétaires et présentent les étapes de réhabilitation. Elles seront rappelées dans un rapport détaillé :

- Un bureau d'études spécialisé, sollicité par le propriétaire, réalise une étude de sol et détermine la solution d'assainissement la mieux adaptée au logement, à la composition du foyer et au terrain.
- Le SPANC doit valider le projet du bureau d'études pour que le chantier démarre.
- Les travaux sont conduits par une entreprise qualifiée.
- Le SPANC effectue une visite obligatoire de vérification avant le remblaiement et la fin du chantier. Elle doit confirmer la bonne exécution des tra-

voux et la conformité du dispositif de traitement.

Quelle est la fréquence du diagnostic de conformité ?

Au maximum tous les 10 ans. Le SPANC prévient de sa venue par courrier. Cette mission de service public est aujourd'hui rémunérée à l'acte, c'est-à-dire que le propriétaire paie 192,85 € lorsque le diagnostic est réalisé. Les rendez-vous non-honorés sont facturés 76,26 €.

Comment cela se passe-t-il lors de la vente d'une maison en assainissement non-collectif ?

Le vendeur doit fournir un diagnostic de conformité de son installation d'assainissement non-collectif de moins de 3 ans à la signature de l'acte de vente. En cas de non-conformité, les obligations de réhabilitation et pénalités sont transférées à l'acheteur. ■

Annualisation en 2027

Aujourd'hui, les habitants en assainissement non-collectif paient une redevance de 192,85 € lors de la visite de diagnostic du SPANC. À partir de 2027, cette redevance sera annualisée, c'est-à-dire qu'elle sera étalée sur dix ans.

Plus d'infos
controlespanc@sbaa.fr
 02 96 68 23 50

URBANISME

Le tout premier PLUi est en vigueur

Après des mois de concertation et d'échanges avec les communes, associations et habitants, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est applicable depuis le 15 septembre.



© AdobeStock

Le Plan local d'urbanisme intercommunal a été voté en Conseil d'Agglomération le 26 juin et est entré en vigueur le 15 septembre. Désormais, toutes les autorisations d'urbanisme délivrées

le prennent en compte, même si les demandes ont été déposées avant le 15 septembre. Il se substitue à l'ensemble des documents d'urbanisme communaux et devient la référence unique pour tous les habitants de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Pour rappel, le PLUi fixe l'emplacement des futures zones constructibles, voiries et équipements publics. Il

institue des protections (milieu naturel, patrimoine bâti...) et détermine les règles de construction à partir desquelles les actes et autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) sont instruits.

Il définit quatre types de zones auxquels correspondent des règles différentes. Par exemple, pour des particuliers, il détermine les obligations en matière de places de stationnement, de hauteur des constructions, d'ouverture de fenêtres ou encore de création de clôtures.

Les règles du PLUi ont pour but de faire respecter plusieurs grands principes :

- Développer l'habitat pour répondre aux besoins de la population tout en respectant les espaces naturels, agricoles et littoraux. Cela passe par la densification des zones urbaines en utilisant les espaces vides, en réhabilitant et utilisant des friches.
- Renforcer les centralités (centres-villes et centres-bourgs) en empêchant la création de nouvelles zones commerciales en périphérie et en limitant la construction de nouveaux commerces dans les zones existantes.
- Densifier les zones d'activités et créer des espaces mutualisés afin de favori-

ser le développement économique et la création d'emplois tout en évitant l'étalement urbain.

La mairie reste le premier interlocuteur pour toutes questions d'urbanisme. Les demandes d'autorisations — déposées en mairie ou en ligne (lire ci-contre) — sont étudiées par le service commun de l'Agglomération (sauf pour Saint-Brieuc, Plérin et Ploufragan) qui propose une décision, mais le maire de la commune concernée par la demande reste décisionnaire.

Le PLUi est consultable sur le site internet de l'Agglomération. Pour connaître la typologie de votre parcelle, vous pouvez également aller sur le geoportail de l'urbanisme, geoportail-urbanisme.gouv.fr. ■

PENSEZ AU GUICHET NUMÉRIQUE

Depuis septembre 2024, particuliers et professionnels (notaires, architectes, géomètres, maîtres d'œuvre...) peuvent déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, d'aménager ou encore de démolir) et déclarations d'intention d'aliéner (DIA) en ligne. Ce guichet numérique, sécurisé et disponible 24 h / 24 et 7j / 7, permet de simplifier les démarches, de faciliter les échanges, de suivre l'avancement de la demande et, pour certaines demandes, de faire des économies de recommandés. L'adresse du guichet et les démarches d'inscription sont sur le site internet de l'Agglomération :



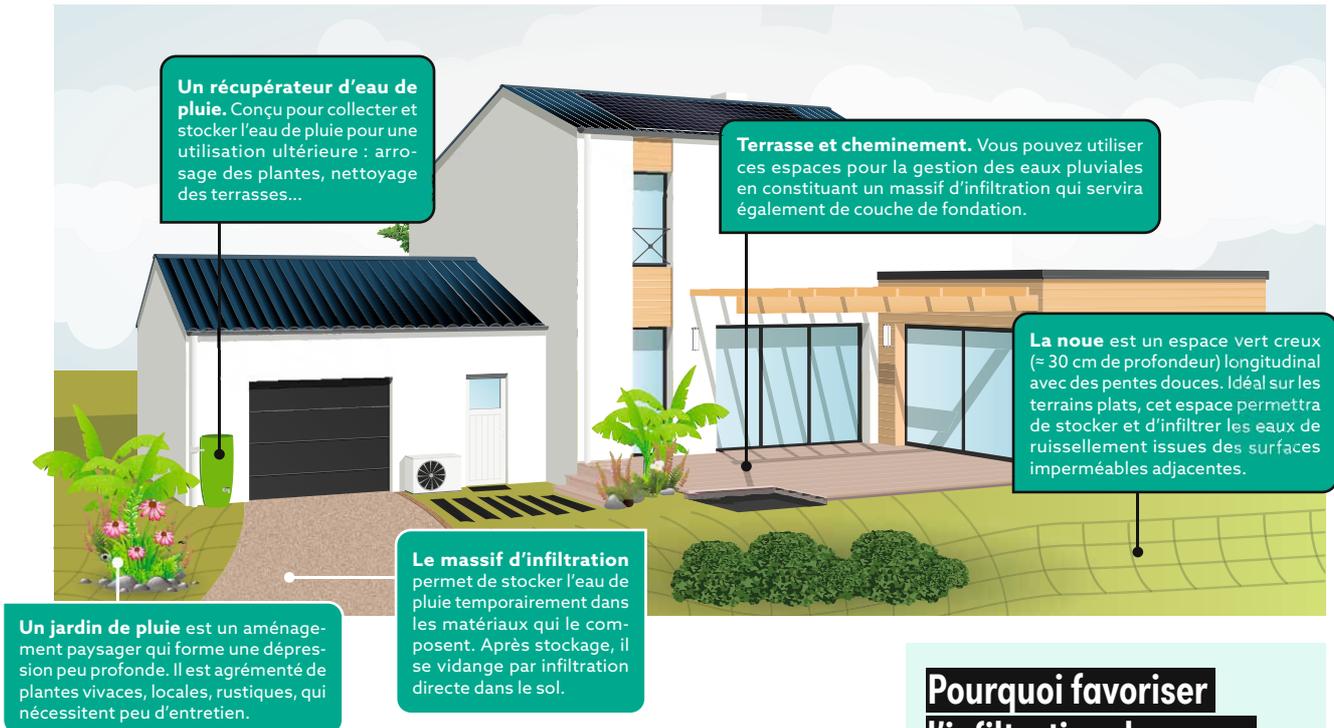
« Après plusieurs années de co-construction avec les représentants des 32 communes, maintenant, l'Agglomération s'organise pour répondre aux demandes des habitants et des entreprises de notre territoire. Un seul document, notre PLUi, qui harmonise sans uniformiser les règles d'urbanisme de toutes les communes où chaque maire conserve respectivement son droit de délivrer ou pas un permis de construire. »

Joël le Borgne, vice-président chargé de la planification, de l'urbanisme réglementaire et opérationnel, de l'aménagement des espaces

GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES

JE LAISSE L'EAU S'INFILTRER DANS LES SOLS

Avec l'entrée en vigueur du nouveau Plan local d'urbanisme intercommunal, l'infiltration des eaux de pluie devient un enjeu majeur quel que soit le projet.



Pourquoi favoriser l'infiltration des eaux de pluie ?

- La GIEP, c'est une gestion écologique par infiltration qui permet de limiter les renouvellements de réseaux et donc les dépenses publiques.
- En arrêtant de surcharger le réseau d'eaux pluviales, on réduit les risques de débordement et donc d'inondation et d'érosion des rivières. On diminue également la pollution de l'eau qui, lorsqu'elle ruisselle jusqu'au réseau, draine toutes sortes de polluants.
- L'eau retrouve son cycle naturel et recharge les nappes phréatiques.
- La GIEP, complémentaire aux actions de végétalisation, participe à la création d'îlots de fraîcheur urbains et participe à l'adaptation au changement climatique.

Je construis

Désormais, plus aucune nouvelle construction ne sera raccordée au réseau des eaux pluviales. Un formulaire de gestion à la parcelle des eaux pluviales est associé aux pièces du permis de construire. Il permet de définir les dispositifs d'infiltration des eaux pluviales en fonction des surfaces perméables et des besoins d'absorption de pluies centennales (60l d'eau par mètre carré). Le concepteur d'une maison pourra, par exemple, prévoir des noues, un jardin de pluie, des massifs drainants... Un guide avec des fiches techniques simples permet d'accompagner les porteurs de projet.

Je crée une extension

Quand je construis une extension, je crée une nouvelle zone imperméable. Il est donc nécessaire, en parallèle, d'aménager de nouveaux espaces d'infiltration. « Ce projet peut être l'occasion d'étendre la gestion à la parcelle des eaux pluviales à l'ensemble de l'habitation », indique

Frédéric Levé, chargé d'animation de la politique de gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP).

Je rénove

Si la rénovation concerne uniquement le bâtiment existant, il n'y a pas d'obligation. Cependant, les projets de rénovation intègrent souvent des réaménagements extérieurs qui augmentent les zones imperméables. Ces nouvelles surfaces ne pourront pas être raccordées au réseau, mais vers un espace d'infiltration.

Je vends ma maison

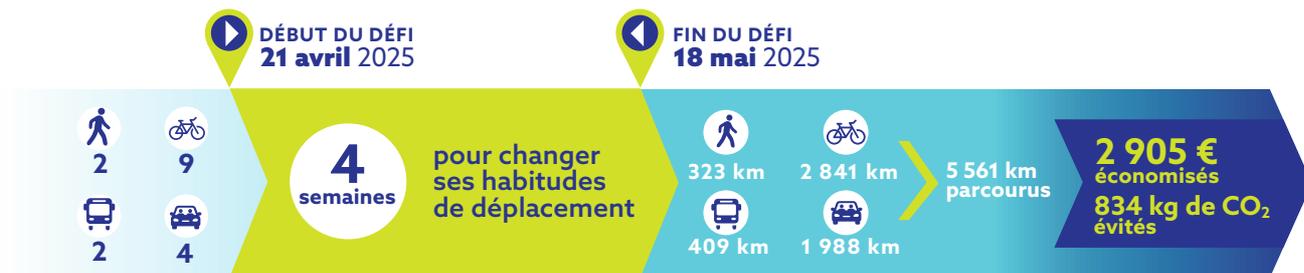
Quand je vends mon logement, un contrôle des raccordements aux réseaux d'eau est nécessaire. Pour les logements anciens, des anomalies peuvent être constatées entre le réseau des eaux usées et celui des eaux pluviales. « Dans ce cas, quand cela est possible, nous incitons les gens à déconnecter leur habitation en intégrant des dispositifs

d'infiltration, confie Frédéric Levé. Cela se révèle souvent beaucoup moins coûteux. »

DÉFI MOBILITÉ

Une première édition encourageante

Organisé du 21 avril au 18 mai 2025, sur le territoire de l'Agglomération, le défi a réuni 21 participants représentant 11 ménages.



Le défi proposé par le groupe citoyen du Plan de déplacement urbain de Saint-Brieuc Armor Agglomération, la collectivité et Baie d'Armor Transports, avait pour objectifs :

- De sensibiliser les habitants aux différents enjeux de l'éco-mobilité : environnemental, financier, énergétique, sanitaire.



© D.R.

- D'encourager des ménages à expérimenter de nouvelles façons de se déplacer.

Le bilan

Parmi les 21 participants :

- 9 cyclistes ont parcouru 2841 km.
- 2 usagers du bus ont parcouru 409 km.
- 4 covoitureurs ont parcouru 1988 km.
- 2 marcheurs ont parcouru 323 km.

Quatre participants ont cumulé plusieurs modes de transport : covoiturage, bus et marche (2 personnes) - covoiturage, vélo et marche (1 personne) - covoiturage et vélo (1 personne).

Au total : 5561 km parcourus (tous modes de transport confondus) ont généré une économie de 2905 € et évité 834 kg de CO₂.

Lors de la présentation des résultats, les participants ont été impressionnés par le total de kilomètres parcourus et les CO₂ évités. « Les économies générées sont aussi une belle motivation et vont me permettre, à plus ou moins long terme, de financer l'achat d'un vélo à assistance électrique », commentait Perrine, une des cyclistes, qui a laissé sa voiture au garage durant tout le mois du défi.

Bravo à tous les participants pour leur motivation et ces nouvelles habitudes prises, bénéfiques pour la santé, le portefeuille et la planète ! ■

VÉLOS EN LIBRE-SERVICE

9 NOUVELLES STATIONS

Le parc existant (40 vélos, 4 stations) est complété, à l'automne, de **60 vélos supplémentaires** répartis sur **9 nouvelles stations, sous la dénomination Vélotub :**

- À Saint-Brieuc : place de la Grille, gare routière-hôpital Yves-le Foll, Les Villages, Hentig Glas/Madeleine Marzin.
- À Trégueux : Trégueux centre et Brézillet espace commercial.
- À Langueux : Langueux espace commercial.
- À Ploufragan : Palais des congrès.

Et depuis fin août, trois vélos cargos sont également disponibles à la location. Depuis la rentrée, le service de livraison de vélo à domicile le samedi est proposé toute l'année aux communes de l'agglomération (sauf Saint-Brieuc, Plérin, Ploufragan, Trégueux et Langueux), sur la base d'un calendrier organisé en quatre secteurs. ■



Plus d'infos
tub.bzh/services-tub/velo



© D.R.

HENTIG GLAS

Le petit chemin vert, en breton

SAINT-BRIEUC

MOBILITÉS ACTIVES

LA VOIE VERTE ARRIVE JUSQU'À CESSON

Avec sa toute nouvelle portion, Hentig glas, voie verte de Saint-Brieuc, permet de relier le centre-ville de Saint-Brieuc et la plage du Valais.

Hentig glas démarre au niveau du Totem Baie de Saint-Brieuc, boulevard Clemenceau, et arrive désormais dans le quartier de Cesson, à quelques mètres de la plage du Valais. Cela est possible grâce à la troisième séquence, dite "paysagère", qui a été inaugurée le 30 septembre. Cette portion de 2,3 km permet de relier la rue Chaptal et la rue du Valais.

C'est la partie la plus verte d'Hentig glas. À pied, à vélo, à trottinette, on traverse un espace verdoyant et calme. Cinq tables, une vingtaine de bancs et quelque 30 arceaux à vélo invitent à faire une pause. Coupée par aucune autre voie, cette séquence "paysagère" permet de rejoindre facilement l'EuroVelo4 et le GR 34. Elle donne ainsi une vraie vocation touristique à Hentig glas qui, jusqu'à présent, avait une vocation de déplacements plus "utilitaires", de type domicile-travail.

Ce nouveau tronçon suit le tracé de l'ancienne ligne de chemin de fer qui a été déposée. Au préalable, un gros travail de débroussaillage a

été mené car elle n'était plus empruntée depuis des années. Il a aussi fallu nettoyer le ballaste qui a été conservé comme structure de la chaussée. Un enrobé marron a été posé et les abords de cette voie de 3,5 m de large ont été aménagés. Des bornes solaires et un marquage luminescent au sol éclairent le chemin à la tombée et au lever du jour.

En parallèle de ces travaux et aménagements, quatre ouvrages d'art qui jalonnent le parcours ont été sécurisés.

Une quatrième et dernière séquence, dite "maritime", est envisagée entre la rue du Valais et le port du Légué. Une étude d'impact environnemental est actuellement en cours.

Le projet, porté conjointement par l'Agglo et la Ville de Saint-Brieuc, a obtenu le soutien financier de l'État, de la Région Bretagne et de l'Europe. Les travaux, en quatre phases, ont débuté en 2020. Le coût de la séquence "paysagère" s'élève à 842 544 € HT. ■

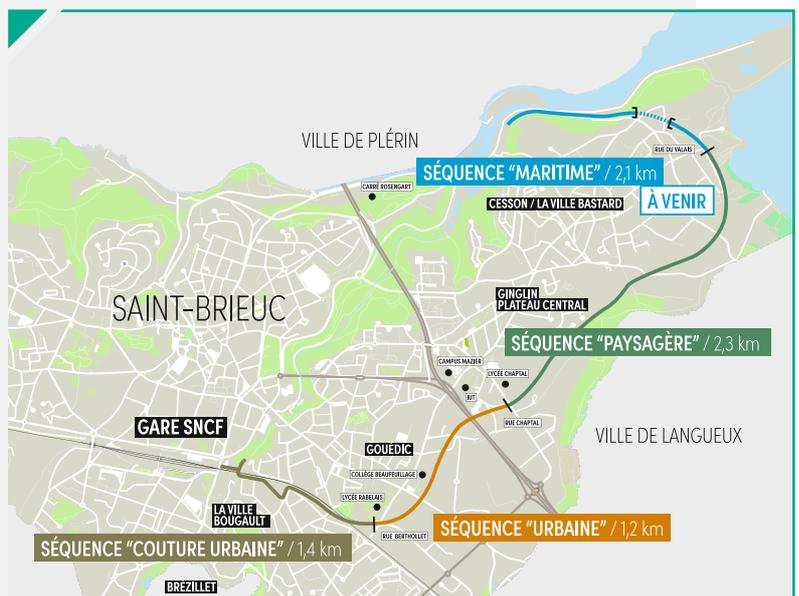
7 km de voie à terme

2020 : Séquence "urbaine"
entre les rues Berthollet
et Chaptal (1,2 km)

2023 : Séquence "couture urbaine"
entre la rue Berthollet
et la passerelle SNCF, située
derrière le Totem (1,4 km)

2025 : Séquence "paysagère"
de la rue Chaptal
à la rue du Valais (2,3 km)

2027 : Séquence "maritime"
entre la rue du Valais
et le port du Légué (2,1 km)



TEOMI

ORDURES MÉNAGÈRES : POUR DÉPOSER, IL FAUT BADGER !

Cette obligation sera généralisée en novembre pour les utilisateurs des points d'apports collectifs.

Pas de dépôts d'ordures ménagères sans badge

D'ici la fin de l'année, les habitants qui déposent leurs déchets en points d'apports collectifs devront passer leur badge pour ouvrir la benne des ordures ménagères.

À quoi sert le badge ?

Le badge, affecté à un logement, permet d'ouvrir la benne d'ordures ménagères et de comptabiliser les dépôts. En effet, il donne accès à un forfait de 52 dépôts à 37€⁽¹⁾ pour une année civile. Au-delà de ce forfait, chaque nouveau dépôt sera facturé 0,70€⁽¹⁾. 52 dépôts, cela correspond à un dépôt d'un sac-poubelle de 50 L maximum (pas au-delà) par semaine. Comme pour tout forfait, les 52 dépôts seront facturés, il est donc important de les utiliser !

Le comptage démarre-t-il en même temps que le badge est obligatoire ?

Le comptage pour facturation va commencer au 1^{er} janvier 2026 et permettra de calculer la TEOMi (taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative) qui arrivera sur la taxe foncière 2027.

Même les petits dépôts comptent ?

Chaque dépôt d'ordures ménagères, quel que soit son volume, est comptabilisé.

À noter que le volume du sac inséré ne peut pas excéder 50 L. Les sacs de 100 L ne sont pas acceptés.

Le badge comptabilise-t-il les dépôts de tri et de verre ?

Le badge est nécessaire uniquement pour ouvrir la benne d'ordures ménagères. Les dépôts de tri et de verre se font sans badge et ne sont pas comptabilisés.

Est-il possible de déposer ses déchets dans n'importe quel point ?

Les points d'apports collectifs sont situés à proximité des habitations (sans bacs poubelles). Cela n'empêche pas les habitants de déposer leurs déchets dans n'importe quel PAC, près de leur travail, par exemple. En effet, le badge donne accès à tous les PAC de l'agglo.

Des contrôles seront-ils effectués ?

Les dépôts de sacs-poubelles, d'encombrants, de déchets... au pied des points d'apports collectifs sont strictement interdits et seront contrôlés par la brigade environnement et, dans certains cas, par la police municipale. Idem pour les erreurs de tri. Ces infractions sont passibles d'amendes allant de 68 à 1 500 €.

(1) Selon la grille tarifaire provisoire. Les tarifs définitifs seront votés fin 2026.



© Joel Bellac

+++

L'HYPER-CENTRE DE SAINT-BRIEUC

Les habitants et professionnels de l'hyper-centre de Saint-Brieuc doivent désormais déposer tous leurs déchets en points d'apports collectifs. Ainsi, ce ne sont plus 10 camions poubelles qui passeront, chaque semaine, rue Saint-Guillaume (Saint-Brieuc), mais quatre. Ce changement a été décidé pour des raisons de salubrité, de sécurité, de réduction des nuisances sonores et de qualité de l'espace public. ■

Pour demander un badge ou pour toute information, 02 96 77 62 65. Portail usager sur le site internet de l'Agglo via l'onglet "Mes démarches en ligne".

Scannez pour trouver un point d'apports collectifs près de chez vous ou ailleurs.



RÉDUCTION DES DÉCHETS

Montez à bord d'un camion-benne !

L'Agglomération participe à la semaine européenne de réduction des déchets du lundi 24 au samedi 29 novembre. En soirée, durant la semaine, des ateliers de couture, de fabrication de composteurs et de cuisine zéro gaspi seront proposés. Pensez à vous inscrire ! Le samedi 29 novembre, le Centre technique et logistique des

déchets de l'Agglomération, situé à Ploufragan, ouvrira ses portes au grand public. C'est là que sont organisées les tournées et que sont rassemblés les camions-bennes qui sillonnent l'agglo. Il sera même possible de monter à bord de certains de ces engins !

Plus d'infos
saintbrieuc-armor-agglo.bzh

DÉCHETS

COMPOSTEUR : des idées reçues ?

Testez vos connaissances sur le compostage individuel ! Cela vous donnera sûrement envie d'installer un composteur dans votre jardin.

Un composteur, ça sent mauvais.

— FAUX —

Mettre des déchets alimentaires dans un composteur, cela permet surtout d'éviter les mauvaises odeurs dans la poubelle de sa cuisine et dans le bac marron ! Enfermés dans des sacs plastiques sans aération et sans matière sèche, les restes alimentaires peuvent sentir fort. Un composteur bien entretenu, en revanche, ne dégage pas de mauvaises odeurs. Pour cela, il suffit de mélanger régulièrement le compost et de veiller à apporter de la matière sèche comme des feuilles mortes, des cartons bruns (rouleaux de papier toilette, boîtes d'œufs déchirées en morceaux...), des essuie-tout ou encore des petits branchages passés sous la tondeuse.

Un nid à bestioles !

— FAUX —

Si des mulots, souris ou rats visitent votre composteur, c'est, en général, qu'ils étaient déjà présents dans votre jardin. Pour empêcher leur installation, il faut éviter de placer le composteur dans un coin trop isolé ou contre un mur ou une haie. L'idéal est qu'il soit bien dégagé des quatre côtés. Et encore une fois, bien mélanger le compost à chaque dépôt ! Un geste simple qui permettra également d'éloigner les moucheron. En effet, c'est souvent des restes sucrés – type peaux de melons, épiluchures de pommes... – laissés en surface qui peuvent attirer ces petits insectes.

Tous les déchets alimentaires peuvent aller au compost.

— VRAI —

Même les agrumes (c'est mieux s'ils sont découpés en petits morceaux) et la viande cuite ! Il est juste conseillé de bien les enfoncer dans le composteur et de les couvrir de matière sèche. Certaines personnes déposent également les restes de crustacés, de coquillages ou de carcasses de volailles. Les micro-organismes vont les nettoyer et il suffira de retirer les coquilles et os propres si le compost est utilisé pour le jardinage.

Les tontes de pelouse, c'est bon aussi !

— FAUX —

Il est déconseillé de déposer les tontes de pelouse dans le composteur car elles se compactent et empêchent l'air de circuler. Cela risque de déséquilibrer le compost et de favoriser les mauvaises odeurs.

Les feuilles mortes, elles, en revanche, sont les bienvenues dans le composteur. L'idéal est d'en conserver une partie dans un bac à part et d'en déposer dans le composteur de temps en temps comme matière sèche.

Les petits branchages broyés sous la tondeuse peuvent être utilisés comme les feuilles mortes. Il faut juste s'assurer que le broyat n'est ni trop gros ni trop fin.

Le composteur fonctionne tout seul.

— VRAI —

La nature fait son travail sans qu'il y ait besoin d'apporter d'activateur de compost ! Il suffit juste de bien mélanger et de veiller à apporter un peu de matière sèche.

Deux composteurs peuvent être nécessaires.

— VRAI — et — FAUX —

Tout dépend de ce qu'on attend du composteur. Si le but est "juste" de réduire sa production d'ordures ménagères, pas besoin d'un deuxième composteur. En revanche, si l'objectif est d'obtenir du compost, il en faudra un. En effet, pour être utilisé, le compost doit reposer entre 6 et 9 mois sans aucun apport supplémentaire afin qu'il termine sa maturation. ■



© D.R.

Plus d'infos
saintbrieuc-armor-agglo.bzh

LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES

UN ENJEU COLLECTIF

Décrétée grande cause nationale en 2025, la santé mentale est un sujet dont s'est emparé l'Agglomération en proposant des sensibilisations à ses agents, cadres territoriaux et élus, ainsi qu'une conférence grand public dédiée à la santé mentale des enfants et adolescents.

Comprendre ce qui se joue

« L'entrée dans l'âge adulte est une période de transition qui entraîne des questionnements et durant laquelle la santé mentale est mise à l'épreuve. Les crises (sanitaire, écologique...) engendrent un sentiment d'incertitude. Les réseaux sociaux peuvent avoir des effets délétères (s'ils perturbent le sommeil, proposent des normes inatteignables), mais ne doivent pas être diabolisés puisqu'ils permettent aux adolescents de construire leur identité et leur communauté. L'isolement social, les discriminations, les violences sexistes, sexuelles perturbent aussi l'équilibre psychologique. Pour accompagner ces hauts et ces bas, les jeunes ont accès à divers dispositifs. Les collectivités ont aussi leur part de responsabilité pour agir sur les déterminants de santé : accès au sport, à la nature, la culture, lieux d'écoute... » explicite Aude Caria, directrice de Psycom, intervenante à la conférence santé du 7 octobre.



© AdobeStock

PSYCOM : ORGANISME PUBLIC DE RÉFÉRENCE

Depuis 33 ans, Psycom informe, oriente et sensibilise afin d'aider les personnes à agir en faveur de leur santé mentale. Ressources disponibles sur le site.



La prise en charge au Centre Maria Estrella

Ouvert en janvier 2025, le centre est spécialisé dans la prise en charge des troubles de santé mentale. Pour les enfants et adolescents, il dispose de quatre portes d'entrée :

- **Le Centre médico-psychologique enfants et adolescents**, lieu d'accueil et de soins ambulatoires pour les 0 à 18 ans.

La prise en charge par une équipe pluridisciplinaire permet d'évaluer les difficultés du jeune. « Chez les 0-8 ans, nous traitons les troubles de l'attachement, du neurodéveloppement, de l'autisme, du déficit de l'attention. Chez les 8-12 ans les troubles de l'apprentissage et pour les 12-18 ans les troubles de l'humeur, du comportement, TCA (trouble du comportement alimentaire), la décompensation psychotique », précise la psychiatre.

- **L'équipe mobile psychiatrie périnatalité** accompagne les futurs parents dès la grossesse et les familles avec enfants de moins de 3 ans.

- **L'équipe mobile adolescents**, pour les jeunes de 10 à 18 ans en difficulté psychique et leur famille.

« Le principe de ces équipes mobiles pluridisciplinaires (psychiatre, pédopsychiatre, psychologue, psychomotricien, orthophoniste, infirmier...) est "d'aller vers" c'est-à-dire au domicile, autour d'un café, à l'école... pour les amener vers les soins », détaille Nadia Le Hegarat, cadre de santé.

- **La liaison pédiatrique**, pour les 8-18 ans.

« Les patients sont adressés par les pédiatres, suite à une tentative de suicide, une décompensation psychiatrique... Nous recevons en moyenne 20 patients par jour », indique Charlotte Dumand, psychiatre.

Plus d'infos
Tél : 02 96 68 24 24



.....
D O S S I E R
.....

BIENVENUE À BORD DE TEO !

Le Bus à haut niveau de service (BHNS) qui traverse Saint-Brieuc d'est en ouest a été inauguré les 19 et 20 septembre derniers. Ce projet compte parmi l'un des grands chantiers structurants de l'agglomération et de la ville-centre. Il a pour défis de relier et desservir équitablement les quartiers, développer l'attractivité économique du territoire, améliorer le cadre de vie pour habiter ensemble sur un territoire de qualité.

CE PROJET D'ENVERGURE A ÉTÉ MIS EN ŒUVRE EN TROIS PHASES SUCCESSIVES

1. Pont d'Armor - Place de la Cité (2012-2014)
2. Croix Mathias - Pont d'Armor (2017-2019)
3. Les Plaines Villes - Croix Mathias et Place de la Cité - Avenir (2019-2025)

AUJOURD'HUI GRÂCE À TEO, LES USAGERS

- Disposent d'une alternative compétitive et fiable à la voiture individuelle. TEO c'est moins de pollution et moins de bouchons !
- Utilisent des bus qui circulent en toute sécurité, sur des voies dédiées.
- Peuvent rejoindre des quartiers, équipements, zones d'emploi et le cœur de ville.



© Joël Bellec

INTERVIEW CROISÉE

Favoriser la transformation des mobilités

Blandine Claessens, vice-présidente Mobilités, et Yves le Chanu, directeur général Baie d'Armor Transports, reviennent sur les ambitions et atouts de la ligne de Transport est-ouest (TEO).

Pouvez-vous nous expliquer en quelques mots les ambitions du projet et le choix du tracé ?

Blandine Claessens : la première ambition de TEO est de favoriser la transformation des mobilités. Pour cela, le choix s'est porté sur la ligne du réseau la plus fréquentée, l'ex-ligne A, qui compte 6500 passagers par jour. En reliant l'est et l'ouest de Saint-Brieuc, elle permet de rejoindre rapidement le centre-ville, lieu de vie et d'activité. La deuxième ambition est de participer à la requalification et à l'attractivité de la ville-centre. Tout au long de la ligne, la ville s'est embellie avec des parvis, des trottoirs élargis, des pistes cyclables et un nouveau plan de circulation.

Yves Le Chanu : en tant qu'exploitant, nous avons été intégrés à la réflexion dès le lancement du projet, pour

apporter notre connaissance du fonctionnement du service et pointer les difficultés. Avec l'équipe projet, nous avons analysé le volume de personnes à transporter, les points d'intérêts géographiques et géopolitiques de la ville (établissements d'enseignement supérieur, structures sportives et culturelles, services administratifs, sociaux et judiciaires, la gare) et la connexion avec les autres lignes du réseau, pour positionner les stations et gagner en fréquence de passage.

Quels sont les grands atouts de TEO ?

BC : les utilisateurs de TEO ont la garantie qu'un bus passe toutes les 10 min, toute la journée. C'est en outre une ligne qui offre un vrai confort avec des quais larges adaptés aux personnes à mobilité réduite, des abribus couverts, l'affichage des horaires... Les ambitions écologiques sont devenues plus fortes au fil du temps avec la gestion intégrée des eaux de pluie dès la deuxième phase du chantier ; des pistes cyclables plus sûres, plus visibles et des parcs vélos à disposition sur les parkings relais et la végétalisation très présente sur le tracé.

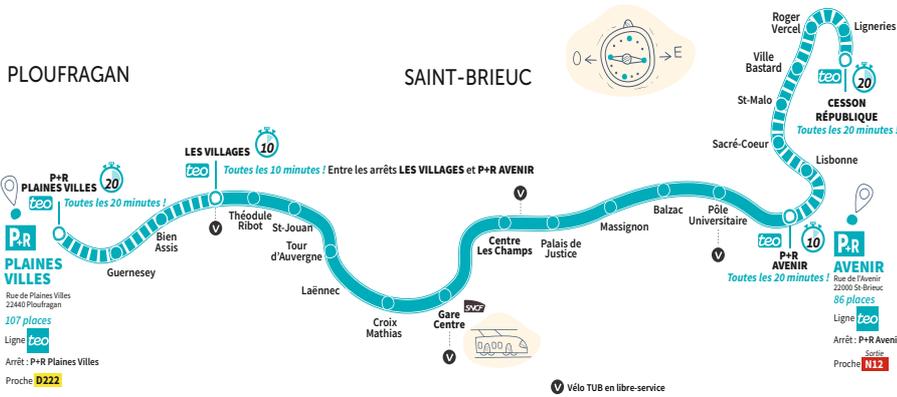
YLC : le travail permanent avec l'équipe projet et la maîtrise d'œuvre a permis d'optimiser l'équipement des bus. Les rétro-caméras assurent (par exemple) une meilleure visibilité aux chauffeurs et donc de meilleures conditions de travail, tout en limitant la largeur de la voie de circulation nécessaire. Les bus sont également équipés d'un système de détection des vélos et piétons. Aujourd'hui, TEO c'est la colonne vertébrale du réseau TUB, elle draine la performance de l'ensemble du réseau et permet d'abonder l'offre à l'échelle des 32 communes. ■



© Joël Bellec

Tout au long de la ligne TEO, la ville s'est embellie avec des parvis, des trottoirs élargis, des pistes cyclables et un nouveau plan de circulation.

teo P+R PLAINES VILLES <> LES VILLAGES
LES VILLAGES <> P+R AVENIR <> CESSON RÉPUBLIQUE



TEO C'EST :

- 7,1 km** dont **2,7 km** de voie réservée.
- 16 stations couvertes** équipées de bornes d'informations voyageurs.
- 14 carrefours à feux** donnant la priorité au bus.
- 1 pôle d'échanges multimodal** à la gare SNCF.
- 2 parkings relais : 86 places** à Avenir et **107** aux Plaines-Villes.
- Un service assuré** de 5 h à 23 h du lundi au jeudi (minuit les vendredis et samedis) et de 10 h à 19 h 30 les dimanches et jours de fête.
- 454 arbres plantés** pour **385** abattus, soit **69** arbres supplémentaires sur le tracé.



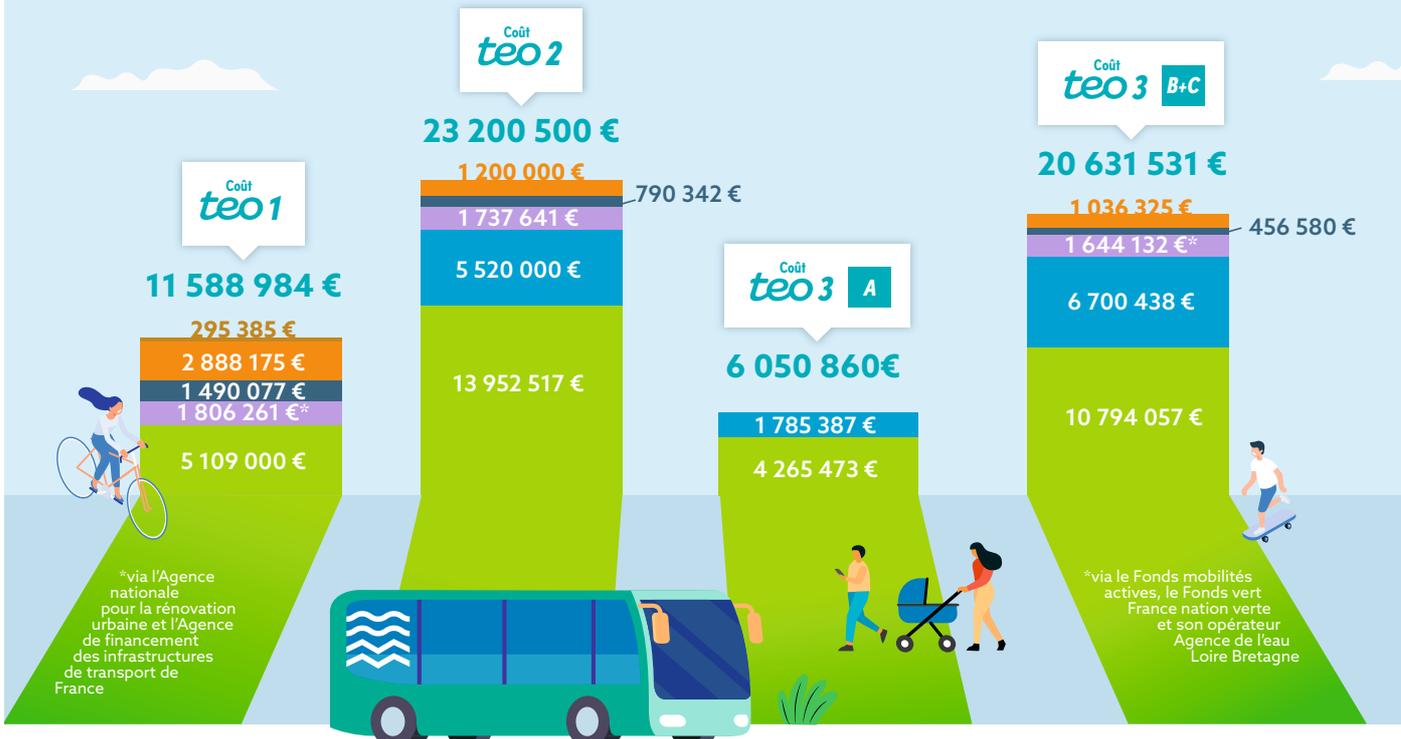
Coût total travaux infrastructure BHNS TEO

49 749 534 €

Subventions totales* : 13 344 917 €

* prévisionnel, en attente de l'instruction FEDER UE pour la tranche TEO 3 B+C

- Saint-Brieuc
Armor Agglomération
- État
- Région
Bretagne
- Union Européenne,
via le FEDER
- Pays de
Saint-Brieuc
- Ville de
Saint-Brieuc



*via l'Agence nationale pour la rénovation urbaine et l'Agence de financement des infrastructures de transport de France

*via le Fonds mobilités actives, le Fonds vert France nation verte et son opérateur Agence de l'eau Loire Bretagne

ÉQUIPEMENTS

DES BUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Dix bus articulés bio gaz ont été acquis pour la ligne TEO, ils sont dotés :

- d'un système de détection d'obstacle à l'avant,
- d'un système de détection de personnes vulnérables (cyclistes, piétons...) sur les côtés du véhicule,
- d'un bandeau led (vert ou rouge) indiquant l'ouverture des portes,
- de climatisation, sièges chauffants et ventilés pour les agents de conduite,
- de ports USB et USBC pour les passagers,
- d'écrans d'informations plus grands.

La motorisation bio gaz mild hybride permet de réduire la consommation de 8 à 10 %, le moteur électrique prenant le relais sur le thermique dans les phases de consommation les plus importantes. L'impact CO₂ est ainsi abaissé de 90 % par rapport aux bus diesel, un engagement fort de la collectivité pour une mobilité plus verte. Coût d'un bus : 500 000 €. ■



© Joël Bellec

Les bus articulés bio gaz émettent 90 % de CO₂ en moins qu'un bus diesel et génèrent deux fois moins de bruit.

Vidéo chauffeur:
le point de vue
d'un conducteur



TRAVAUX

UN CHANTIER D'AMPLEUR POUR L'ENTREPRISE COLAS

« Trois conducteurs de travaux, encadrant deux équipes, se sont relayés sur douze ans pour la construction des différentes tranches de la ligne TEO. À chaque tranche ses défis ! Sur TEO 1, nous avons pour la première fois utilisé le Metalflex, un enrobé renforcé par une armature métallique alvéolaire, qui empêche la déformation des voies. Sur ce tronçon terminé en 2014, le revêtement n'a subi aucune altération. Un vrai succès, confie Brice Poirier, chef d'agence et conducteur de travaux sur TEO 1. Pour TEO 2, le maintien du flux des voyageurs et des piétons pendant les travaux du parvis de la gare a été le gros défi. Sur TEO 3, nous avons utilisé un enrobé innovant, drainant pour assurer la gestion intégrée des eaux pluviales [ndlr : cf Mag de l'Agglo N°30, page 9].

Sur l'ensemble de la ligne, le terrassement devant les habitations a eu un impact non négligeable pour l'accès des PMR et le stationnement des riverains. Nous étions présents à toutes les réunions de concertation organisées par l'Agglomération pour apporter les explications nécessaires sur cette période de travaux. C'est une grande fierté pour l'entreprise d'avoir travaillé pour cet aménagement durable, au service de la collectivité et qui participe à la modernisation de la ville. Cela nous a aussi permis d'assurer la montée en compétences de nos équipes et témoigne de notre savoir-faire. Un tel chantier est une belle opportunité pour l'emploi et l'économie du territoire, même l'enrobé a été fabriqué dans la cour de notre usine à Ploufragan ! » ■



© D.R.



Photos © Joël Bellec



AMÉNAGÉMENTS

Un tracé apaisé, aux multiples usages

L'effacement des réseaux et la végétalisation le long du tracé, participent à l'embellissement de l'espace urbain.

- La ligne A qui transporte 25 % des utilisateurs du bus devient TEO et absorbe la matinale M1, la nocturne N1 et la ligne dimanches et fêtes DF1. Avec une cadence d'un bus tous les 10 minutes, TEO offre une alternative attractive à l'utilisation de la voiture individuelle.

- La voie en site propre (dédiée au bus) profite aussi, sur certaines portions, aux autres lignes structurantes du réseau (B, C, D et E). Le déploiement de TEO optimise ainsi la fluidité et la qualité de service de l'ensemble du réseau TUB.

- Les trottoirs et les aménagements cyclables, de couleurs distinctes, offrent confort et sécurité aux piétons, personnes à mobilité réduite, personnes accompagnées d'enfants et cyclistes dans leurs déplacements. Les places de stationnement sont complétées par deux parking relais (P+R) aux extrémités de la ligne, réservés aux usagers du bus.

- L'effacement des réseaux (télécommunication, électricité) et la végétalisation le long du tracé, participent à l'embellissement de l'espace urbain et à la mise en valeur du patrimoine : parvis de la gare, place Duguesclin, boulevard Laennec, rond-point Pablo Neruda, ...



© Joël Bellec

L'enrobé drainant utilisé sur ce trottoir assure l'infiltration des eaux de pluie.

- L'enrobé drainant utilisé pour les trottoirs et pistes cyclables et les pavés poreux pour les places de stationnement assurent l'infiltration des eaux de pluie, stockées dans la grave drainante, avant de s'écouler progressivement dans le sol. Cette gestion intégrée des

eaux pluviales (GIEP) permet de limiter le risque d'inondations, d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et de rafraîchir le centre urbain. ■



Photos © Joël Bellec

Voie cyclable sur le rond point Pablo Neruda

VOIE CYCLABLE

Cyclistes, comment franchir un giratoire ?

Les conseils d'Yves Hennequin (alias Véloman), créateur de NEWID, conseil en mobilité cyclable.

« En préambule je rappellerai deux articles du code de la route :

- Article R 415-3 : tout conducteur s'apprêtant à quitter une route sur sa droite doit serrer le bord droit de la chaussée. Il doit céder le passage [...] aux cycles et cyclomoteurs circulant dans les deux sens, sur les pistes cyclables qui traversent la chaussée sur laquelle il va s'engager.
- Article R415-14 : pour l'application de toutes les règles de priorité, une piste cyclable est considérée comme une voie de la chaussée principale qu'elle longe [...].

Franchir un giratoire à vélo est souvent synonyme de stress et de danger ; de nombreux accidents étant causés par des automobilistes qui coupent la route aux cyclistes circulant en périphérie. C'est la raison pour laquelle il est préconisé d'aménager des voies cyclables protégées, tout en réduisant la vitesse des véhicules motorisés. En l'absence de voies dédiées sécurisées, il est recommandé aux cyclistes de se positionner au centre de la voie, avant d'entrer sur le giratoire et de maintenir

cette position centrale durant tout le franchissement. L'arrêté Plan d'actions pour les mobilités actives du 23 septembre 2015 permet d'ailleurs, depuis 10 ans, le marquage indicatif de positionnement du cycliste au milieu du giratoire, afin d'être plus visible et d'éviter le conflit de "cisaillement". Malgré cela, n'oubliez pas qu'il est nécessaire de procéder à tous les contrôles visuels d'usage et d'indiquer clairement vos changements de direction, car "priorité ne vaut pas sécurité". » ■

Il est recommandé aux cyclistes de se positionner au centre de la voie, avant d'entrer sur un giratoire.



© Joël Bellec

FESTIVAL DE LA COQUILLE

LES 25 ET 26 OCTOBRE, LE LÉGUÉ

LE PRODUIT EMBLÉMATIQUE, DE LA BAIE À L'HONNEUR

La deuxième édition du Festival de la coquille Saint-Jacques prendra place au port du Légué le dernier week-end d'octobre.



Photos © Jérémie Descatoire

Le mois d'octobre marque la reprise de la pêche à la coquille Saint-Jacques dans la baie de Saint-Brieuc. Et pour la deuxième année consécutive, un festival est consacré à ce produit emblématique du territoire. En effet, il s'affiche au menu de nombreux restaurants locaux, contribue à l'image gastronomique de notre territoire et participe fortement à son économie.

Les samedi 25 et dimanche 26 octobre, au port du Légué (côté Saint-Brieuc), de nombreuses animations sont destinées à mettre la coquille en valeur. Le samedi matin, cinq bateaux, chargés de coquilles spécialement pêchées

Cinq bateaux de pêche arriveront chargés de coquilles au port du Légué.



© Jérémie Descatoire

pour le festival, arriveront au port du Légué. Des coquilles Saint-Jacques entières seront alors vendues en direct toute la matinée. Des noix fournies par Celtarmor (Saint-Quay-Portrieux) seront également en vente tout au long du week-end. Pensez à pré-commander (obligatoire) via le site de l'événement, festivaldelacoquille.fr.

Un marché prendra place, tout le week-end, sous la Halle Belem. Les artisans sélectionnés seront pour la plupart différents de l'an passé. Des foodtrucks permettront de se restaurer sur place. Et des démonstrations et dégustations culinaires avec des chefs locaux ponctueront les deux jours. L'occasion de découvrir des recettes, des savoir-faire et des "trucs" de professionnels ! Parmi les invités : Nicolas Adam, La Vieille Tour (Plérin), Pierre Bonnefont, Restaurant Rolland (Plourhan), Benjamin Agu, Manoir Le Quatre Saisons (Saint-Brieuc), Julien Gourmelen, Le Jardin Délice (Saint-Cast Le Guildo), Cyprien Mayelle, Le Café du Port (Saint-Brieuc), Jean-Jacques Monfort, Brut le Restaurant (Plérin), Alain Le Cossec, meilleur ouvrier

de France de l'Institut Paul Bocuse. Nouveauté cette année : un concours, intitulé "Coquille en duo", sera proposé à un binôme enfant/adulte.

Si le festival de la coquille met un coup de projecteur sur un produit, il permet aussi de découvrir le métier de pêcheur. Une exposition pédagogique présentera la profession (notamment à travers des témoignages), la ressource et son poids économique. Le samedi après-midi, si vous avez acheté des coquilles, il sera enfin possible de monter à bord des bateaux de pêche et d'échanger avec les pêcheurs !

Cet événement est co-organisé par l'office de tourisme de la baie de Saint-Brieuc, le Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins, la Corbrenord et Saint-Brieuc Armor Agglomération avec des partenaires tels que la Chambre de commerce et d'industrie des Côtes d'Armor et Celtarmor. ■

Plus d'infos
festivaldelacoquille.fr

VOILE

BASTIEN EN ROUTE POUR LES MONDIAUX D'OPTIMIST

Ce jeune Plérinais, licencié au Pôle nautique Sud Goëlo, fait partie des 45 jeunes qualifiés pour cette compétition internationale.

Du 2 au 9 novembre, Bastien Cerrato, 13 ans, sera à Chypre pour participer à The Regatta of champions (ROC), une régata d'optimist qui met en compétition les 45 meilleurs coureurs au monde. Le jeune Plérinais s'est qualifié en finissant cinquième au championnat d'Europe, début juin, à Izmir (Turquie). « Ce résultat me permet d'accéder à mon rêve : participer aux mondiaux », confie Bastien qui, avec Lilou Backes, sera le troisième Français à se hisser à un tel niveau ! Depuis sa qualification, Bastien a enchaîné les compétitions et les victoires. Il a ainsi remporté la Coupe internationale d'été (CIE), en juillet, à Brest, et la course par équipe de la CIE. Il a également gagné l'International Optimist Team Race à Genève, en août, avec Clara Zunquin, Constance Saugé-Merle et Gaspard Noé. Bastien a commencé l'optimist, à 5 ans, avec son papa sur l'étang du Pont-Noir (Ploufragan). « J'ai intégré le Pôle nautique Sud Goëlo, à Saint-Quay-Portrieux, à 7 ans, pour commencer la compétition, confie-t-il. Depuis, je m'entraîne tous les mercredis et samedis au club. » En parallèle, il pra-



© D.R.

Pour affronter des vents jusqu'à 35 nœuds, la condition physique doit être excellente !

tique la natation une fois par semaine, fait des sorties VTT régulièrement ainsi que des exercices de gainage. « Pour affronter des vents jusqu'à 35 nœuds, la condition physique doit être excellente ! » S'il a l'esprit de compétition, Bastien ne semble pas se mettre trop de pression. Il vient de rentrer en troisième au collège Saint-Pierre et parvient à mener sa scolarité et sa passion de front.

Il envisage d'intégrer le Pôle France (Brest), l'année prochaine, mais n' imagine pas faire de la voile son métier. Il aimerait devenir capitaine de Marine marchande ou pilote portuaire et sait déjà précisément quel parcours suivre pour parvenir à ses ambitions. ■

ESPACE BIEN-ÊTRE

ACCORDEZ-VOUS UNE HEURE DE DÉTENTE À AQUABAIE

Depuis fin juin, l'Espace bien-être, à Aquabaie (Saint-Brieuc), a ouvert. L'entrée est à 14 € et donne accès également aux bassins, avant et/ou après l'heure de détente. Pour plus de confort, il est possible de réserver son créneau en ligne. En effet, le nombre de places est limité à 10 personnes en simultané.

À l'accueil, un bracelet et un sachet de tisane vous seront remis. Après être passé par les vestiaires de la piscine, vous pourrez aller nager ou monter directement à l'Espace bien-être, situé au-dessus du bassin de 50 m. Un conseil : n'oubliez pas votre serviette qui vous servira notamment pour vous asseoir ou vous allonger dans le sauna.

15 minutes au sauna (chaleur sèche), 10 à 20 minutes au hammam (chaleur humide), 10 minutes dans le spa et des passages réguliers sous la douche sensorielle et/ou à la fontaine à glaçons sans oublier quelques verres d'eau... Tel est le programme recommandé, mais chacun est libre de l'adapter selon ses envies.



© Jérémy Descatoire

Plus d'infos

saintbrieuc-armor-agglo.bzh
réservation sur sbaa.elisath.fr

MAISON DE LA BAIE

Des animations durant les vacances de la Toussaint

SUR LA ROUTE DES MIGRATEURS

C'est la période privilégiée pour observer les oiseaux migrateurs, apprendre à les reconnaître et comprendre l'utilité des espaces protégés comme les réserves naturelles.

Rendez-vous à la Maison de la Baie (sur inscription). Les 20 et 26 octobre, à 10 h ; le 9 novembre, à 10 h 30 (gratuit), et le 23 novembre, à 10 h ; le 7 décembre, à 10 h.

PANORAMAS SUR LA BAIE

La pointe du Roselier offre une vue unique sur la baie de Saint-Brieuc. Patrimoine naturel et historique sont au programme de cette balade de 2 h et de 1,5 à 2 km (sur inscription).

Rendez-vous sur le parking de la pointe du Roselier (Plérin). Le 22 octobre, à 14 h.

ATELIER CRÉATIF AUTOMNAL

En lien avec les expositions temporaires, venez imaginer, créer, fabriquer votre objet. Atelier offert après la visite de l'exposition intérieure.

Durée : 20 à 30 min (à partir de 6 ans). Les 21, 23, 28 et 30 octobre, de 14 h à 16 h 30. ■

Le jardin idéal des enfants !



"Le Jardin Extraordinaire" est la nouvelle exposition proposée, pour les 3-7 ans, à l'intérieur du musée de la Maison de la Baie, à Hillion. Dans ce jardin, les enfants découvrent comment les plantes naissent et grandissent en les construisant. Ils testent, grâce à des manipulations, l'influence du soleil, de l'eau et d'autres éléments sur la croissance des plantes. Ils se glissent aussi sous terre pour connaître l'origine de certains végétaux qui finissent dans leurs assiettes.

Une expo ludique et interactive sur la biodiversité et la protection des jardins. ■

Le Jardin extraordinaire, jusqu'au 14 décembre, à la Maison de la Baie, site de l'Étoile, à Hillion.

Tarif : de 3,10 à 5 €, gratuit pour les moins de 6 ans.



Plus d'infos

02 96 68 65 40

saintbrieuc-armor-agglo.bzh

LA BRIQUETERIE

DES STAGES SOUS TOUTES LES FORMES

Des stages avec des artistes invités

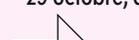
- **Adrian Colin, verre filé.** Meilleur ouvrier de France, cet artisan-verrier a installé son atelier-galerie à Dinan. Lors de stages individuels, il proposera une initiation à la technique du verre filé. Les participants réaliseront un soliflore en verre tiré. Le 3 octobre, de 10 h à 11 h 15, de 11 h 15 à 12 h 45, de 13 h 45 à 15 h, de 15 h à 16 h 15, de 16 h 15 à 17 h 30, de 17 h 30 à 18 h 45, 40 €
- **Christèle Guérard, kurinuki.** Cette artiste céramiste, installée à Rennes, enseignera le kurinuki, technique basée sur l'idée de soustraction. On vient retirer de la matière pour dégager une forme. Un grand bol, appelé Chawan, sera réalisé durant l'atelier. Le 7 novembre, de 10 h à 17 h, 52 €.
- **Camille Monroux, bijoux en porcelaine.** Cette céramiste conçoit des pièces du quotidien alliant formes brutes et émaux soigneusement élaborés dans son atelier à Trégastel. Pendant le stage, elle initiera à la fabrication et au montage de bijoux en porcelaine. Le 14 novembre, de 10 h à 17 h, 52 €.
- **Bruno Ronzier, animal en modelage.** Installé à Redon, ce sculpteur-céramiste façonne dans son atelier des pièces en grès, cuites à haute température, selon des techniques traditionnelles qui privilégient la sobriété, la matière et la durabilité. À l'occasion de l'atelier, il proposera la réalisation d'un animal en modelage. Le 21 novembre, de 10 h à 17 h, 52 €.

Toussaint : des stages thématiques

- **Modelage chauve-souris**, le mardi 21 octobre, de 10 h à 17 h, 40 €.
- **Coulage de porcelaine**, réalisation de deux contenants, le vendredi 24 octobre, de 10 h à 12 h, 20 €.
- **Céramique "coquelicots émaillés"**, technique de modelage et décors de l'argile, le lundi 27 octobre, de 14 h à 17 h, et le vendredi 31 octobre, de 14 h 30 à 16 h 30, 40 €.
- **Modelage "geisha et impératrices asiatiques"**, technique de modelage et décors de l'argile, jeudi 30 octobre, de 10 h à 17 h, 40 €.

Toussaint : des ateliers terre thème libre

- **Atelier adulte (à partir de 12 ans)**, le 18 et le 25 octobre, de 14 h 30 à 16 h 30, le 30 octobre, de 18 h 30 à 20 h 30, 16 €.
- **Atelier adulte/famille (dès 3 ans)**, les 18, 22, 23, 25, 28 et 29 octobre, de 10 h à 12 h, 16 € (1^{ère} personne), 9 € (2^e personne), 7 € (3^e personne).
- **Atelier enfant (6-12 ans)**, les 22, 23 et 29 octobre, de 14 h à 16 h, 11 €.



Plus d'infos

02 96 77 62 82

briqueterie@sbaa.fr



DE BEAUX LENDEMAINS

DU 24 AU 30 NOVEMBRE

12 PROPOSITIONS ET 39 REPRÉSENTATIONS

De Beaux lendemain, festival de théâtre et de danse pour la jeunesse, va se dérouler du 24 au 30 novembre. Douze spectacles sont programmés et proposés à plusieurs reprises, parfois, dans des lieux différents. Cette année, le festival sera présent dans cinq communes de l'Agglomération : Saint-Brieuc, Ploufragan, Pordic, Binic-Etables sur Mer et Quintin.

Simon Grangeat sera l'auteur associé à cette 5^e édition. « C'est un auteur de théâtre qui écrit beaucoup sur les humanités, sur comment être ensemble dans une société diverse », explique Erik Mennesson, directeur du festival. Deux de ses pièces seront jouées durant De Beaux Lendemain. Il sera aussi en résidence en octobre et novembre pour écrire et préparer une performance avec des jeunes du territoire. Sur les douze propositions artistiques, deux portent sur le handicap : "Fille et soie pour toutes et tous", « un spectacle entièrement pensé pour tous les types de handicaps », et "Personne n'est ensemble sauf moi", une pièce qui traite des handicaps invisibles.

Le festival se terminera le samedi 29 novembre après-midi avec 5 spectacles et un bal participatif inspiré du jeu enfantin Poule Renard Vipère. La chorégraphe Lolita Espin Anadon invitera parents et enfants à investir l'espace de danse en alternant courses-poursuites et lents, chorégraphies et solos... Pas nécessaire de savoir danser pour se joindre à la fête ! ■



Plus d'infos

de-beaux-lendemain.fr

CARNAVALROCK

LES 17 ET 18 OCTOBRE,
À SAINT-BRIEUC

DU PUNK ET DU ROCK PENDANT DEUX JOURS



© Anthea Photography

L'identité de Carnavalrock est bien nette : du punk et du rock plus ou moins énérvé, mais surtout... plus ! Le festival se tiendra, comme tous les ans, salle de Robien (Saint-Brieuc), le vendredi 17 et le samedi 18 octobre, le premier week-end des vacances de la Toussaint. Onze groupes sont au programme. Le vendredi sera particulièrement punk avec Poésie zéro, Sprints, Krav Boca, Lofofora et The Understones. Le samedi, lui, s'avérera plus rock avec Drama King, Frustration, Didier super et son groupe discount, les Hurléments de Léo, Silmarils et The Limiñanas.

Tarifs : 37 € la soirée et 65 € le pass deux jours. Places et pass disponibles sur le site web du festival et dans tous les réseaux de billetterie (Fnac, Digitick, Carrefour, Cultura, Leclerc...). ■



Plus d'infos

carnavalrock.com

L'ŒIL VAGABOND

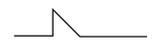
DU 22 AU 29 OCTOBRE



DU CINÉ POUR LES PETITS ET LES GRANDS

Le festival itinérant de cinéma jeune public s'arrête dans quatre communes de l'agglomération durant les vacances de la Toussaint. Il sera d'abord à Hillion, le 22 octobre avec un atelier à la médiathèque et les 23 et 24, à l'Espace Palante, dans sa version festival. « Il y aura un spectacle de marionnettes (plusieurs séances), des séances de cinéma et le traditionnel Jardin de l'œil, lieu d'expérimentation autour du son et de l'image avec notamment un espace de découverte et de fabrication de jeux optiques et d'objets du pré-cinéma », explique Élodie Denis, de l'Union française du film pour l'enfance et la jeunesse (Uffej) en Bretagne.

Des projections de films courts d'animation sont prévues le 26 octobre, au cinéma Les Korrigans, à Binic-Etables sur Mer, et le 29 octobre, salle Horizon, à Plédran. Une version ciné-quizz sera proposée le 22 octobre, au Club 6, à Saint-Brieuc. « Les projections durent entre 45 minutes et une heure, détaille Élodie Denis. Nous sélectionnons des courts-métrages uniques adaptés en fonction des âges des enfants diversifiant les genres et les thématiques. L'Œil Vagabond est le moment rêvé pour découvrir la richesse et la qualité de ces films trop peu connus. » ■



Plus d'infos

oeilvagabond.net

SALON DU LIVRE JEUNESSE DE PLOUFRAGAN

LE 6 DÉCEMBRE

Une 26^e édition "Complètement à l'Ouest"

L'écrivaine Sophie Adriansen est l'invitée d'honneur du salon du livre jeunesse de Ploufragan, le 6 décembre. Elle a touché les organisateurs par ses récits engagés qui se saisissent de sujets de société comme la condition des femmes et des jeunes filles, l'environnement, l'exil, les différences, l'avortement.



Les 22 auteurs et illustrateurs invités rencontreront des élèves de 3 à 15 ans, du 1^{er} au 5 décembre, dans tout le département.

Ateliers en médiathèques, interventions avec des publics adultes et des publics éloignés du livre, défi-écriture, exposition, lectures et journée de ventes-dédicaces sont au programme du 6 décembre. Rendez-vous à l'école Louis Guilloux !

Affiche réalisée
par l'illustrateur
Lionel Tarchala

Plus d'infos

Facebook @salondulivrejeunessePloufragan
www.salondulivrejeunesseploufragan.jimdo.com

Samedi 6 décembre
École Louis Guilloux à Ploufragan
9h30 à 12h et de 14h à 18h.
Entrée libre et gratuite.

**Coups
de cœur
des assistants
maternels**

Les trois coups de cœur 2025 seront dévoilés lors du salon, sous forme d'un calendrier de l'aveugle. Un atelier manuel sera proposé aux enfants ainsi qu'un coin lecture en libre accès.

SAMEDI 15 NOVEMBRE S'INFORMER À L'HEURE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

Cette journée éducative et ludique autour de l'IA, proposée par les Médiathèques de la Baie, interrogera la transformation des pratiques professionnelles des journalistes et notre rapport à l'information. Dans un contexte de prolifération de "fake news" et "deep fakes" comment s'assurer que l'information diffusée est véridique et certifiée ?



© Image créée avec l'IA

TABLE RONDE

9h30 à 12h30 : table ronde avec des journalistes.

Entrée libre sous réserve des places assises disponibles

ATELIERS

14h à 17h : trois ateliers de 45mn.

Inscription recommandée
auprès de la médiathèque
au 02 96 62 25 71 ou
mediatheque@langueux.fr ou
sur place lors de la matinée.
Public cible : ados et adultes
Médiathèque Le Point Virgule
9, rue Saint-Pern, à Langueux.

THÉÂTRE

Céline et Marion : des Princesses à peu près, des amies assurément

Céline Glossin, de la Compagnie Suzette n'Co, et Marion Serrand sont comédiennes et clowns, mais surtout elles sont amies. Sur scène, dans "Les Princesses à peu près", elles sont Michelle et Michèle et sont amies aussi. « C'est un peu nous, mais une version monstrueuse de nous », sourit Marion.

Les deux femmes ont écrit "au plateau". « On fait des impros et on écrit une histoire », expliquent-elles. Si elles s'inspirent beaucoup du clown, elles ne font pas du clown. Le spectacle est décalé, drôle, mais pas trash. « Notre amitié, nous permet d'enlever des couches d'autocensure, d'oser dire les choses... »

"Les Princesses à peu près", c'est l'histoire de deux amies qui cherchent comment s'aimer et se faire aimer. « Elles mettent une robe de princesse, essaient de trouver le prince charmant, s'imposent des règles... » Est-ce un spectacle féministe ? « On essaie de s'extraire des étiquettes, c'est pas pour s'en rajouter une », assure Marion. « Bien formulé »,



Marion Serrand (à gauche) et Céline Glossin.

renchérit Céline épatée par la répartie de son amie. « On a envie de faire rire, de créer un espace de respiration pour le public », poursuit cette dernière.

Pour écrire ce spectacle, Céline et Marion ont été en résidence dans plusieurs salles de l'agglo : l'Espace Victor Hugo, à Ploufragan, la MJC de Quintin et Le Cap, à Plérin. Mais aussi à Saint-Germain-sur-Ille, Paimpol et Plestin-les-Grèves. « On a besoin de se retrouver en immersion toutes les deux pour créer », confient-elles.

Une première représentation de sortie de résidence sera jouée le 5 décembre, à Quintin. « On aspire à présenter Les Princesses à peu près partout en Bretagne. Et à proposer des ateliers autour de l'image de la femme », conclut Céline. C'est cette volonté de transmission qui a séduit l'Agglo qui soutient la création de ce projet.

Plus d'infos
suzettenco.fr

CHANTEURS DE RUE

8 ET 9 NOVEMBRE, QUINTIN

La chanson française à l'honneur

Dix-huit groupes, chanteurs, musiciens sont programmés aux Chanteurs de rue, les 8 et 9 novembre, à Quintin. Comme l'indique le nom du festival, les artistes se produiront à même la rue, au cœur de la Petite Cité de caractère®. Et pour cette 32^e édition, le thème de l'événement portera sur l'école d'antan. Scène ouverte aux enfants (de 5 à 16 ans), l'École des Piafs se tiendra le samedi, à la Goguette du Martray (sur inscription). Trois défilés costumés (le samedi,

15 h, dimanche, 11 h et 15 h), la ferme d'antan, le grand marché des artisans ou encore l'Île aux enfants... animeront le week-end.

Trois soirées, avec trois menus et trois ambiances différentes seront enfin proposées dans trois salles différentes : le dîner spectacle, à la salle des fêtes ; la soirée cabaret, à la MJC et le bal Pop' gourmand, à l'Annexe, à côté de la MJC.



Plus d'infos
festivalchanteursderuequintin.fr



LES NUMÉROS & ADRESSES UTILES

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION
5, rue du 71^e Régiment d'Infanterie,
22000 Saint-Brieuc
02 96 77 20 00
accueil@sbaa.fr
saintbrieuc-armor-agglo.bzh
*Ouvert du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.*

PÔLE DE PROXIMITÉ DE QUINTIN

La Ville Neuve,
22800 Saint-Brandan
02 96 79 62 51
polequintin@sbaa.fr
*Ouvert du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.*

PÔLE DE PROXIMITÉ DE PLŒUC-L'HERMITAGE

11 A, rue de l'Église,
22150 Plœuc-L'Hermitage
02 96 42 17 70
poleploeuclhermitage@sbaa.fr
*Ouvert du lundi au vendredi,
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.*

PÔLE DE PROXIMITÉ DE BINIC-ETABLES SUR MER

10, boulevard Legris,
22680 Binic-Etables sur Mer
02 96 73 74 52
accueil@sbaa.fr
*Ouvert lundi et mardi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.*

ÉCONOMIE, ENTREPRISES
02 96 77 20 40

ESPACE INITIATIVES EMPLOI

47, rue du Docteur Rahuel,
22000 Saint-Brieuc
02 96 77 33 00
initiatives-emploi@sbaa.fr
*Ouvert du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.*

RELAIS PETITE ENFANCE
02 96 77 60 50

TUB - Point TUB
5, rue du Combat des Trente,
22000 Saint-Brieuc
02 96 01 08 08
allotub@tub.bzh www.tub.bzh

MAISON DU VÉLO
Place François Mitterrand,
22000 Saint-Brieuc
02 96 61 73 15
roulibre@tub.bzh

COLLECTE DES DÉCHETS, TRI, DÉCHÈTERIES
02 96 77 62 65

EAU ET ASSAINISSEMENT
Centre technique de l'eau

1, rue de Sercq, ZAC des Plaines
Villes, 22000 Saint-Brieuc
02 96 68 23 50
eau@sbaa.fr
*lundi, mardi, mercredi et vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ;
jeudi, de 8h30 à 12h.*

ESPACE INFO HABITAT, RÉNOVATION

5, rue du 71^e RI,
22000 Saint-Brieuc,
02 96 77 30 70
infohabitat@sbaa.fr
*Lundi, mercredi, jeudi,
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,
vendredi, de 9h à 12h.*

CIAS

Antenne Centre
13, rue Pierre Mendès-France,
à Tréguieux
02 96 58 57 00
Antenne Sud
La Ville Neuve,
à Saint-Brandan
02 96 58 57 02
Antenne Littoral
22, rue Pasteur,
à Binic-Etables sur Mer
02 96 58 57 04

SERVICE ACCUEIL GENS DU VOYAGE
02 96 77 60 26

HALLE MARYVONNE DUPUREUR
67, rue Théodule Ribot,
22000 Saint-Brieuc
02 96 68 23 54
halle.athletisme.dupureur@sbaa.fr



LES PISCINES
22000 Saint-Brieuc
02 96 756 756

Aquaval
17, rue de Gernugan,
22000 Saint-Brieuc
02 96 77 44 00

Hélène Boucher
67, rue Théodule Ribot,
22000 Saint-Brieuc

Goëlys
Rue Pierre de Coubertin,
22520 Binic-Etables sur Mer
02 96 63 25 55

Ophéa
Rue de la Fosse Malard,
22800 Quintin
02 96 58 19 40

LA PATINOIRE
24 rue du Pont Léon,
22360 Langueux
02 96 33 03 08

L'HIPPODROME
BP 33 - 22120 Yffiniac
02 96 33 03 08

LE GOLF DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC
Avenue des Ajoncs d'Or,
22410 Lantic
02 96 71 90 74

PÔLE NAUTIQUE SUD-GOËLO
Quai Robert Richet,
22410 Saint-Quay-Portrieux
02 96 70 54 65

LA BRIQUETERIE
Parc de Boutdeville,
22360 Langueux-les-Grèves
02 96 77 62 82

LA MAISON DE LA BAIE
Site de l'Étoile,
22120 Hillion
02 96 68 65 40

OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC
2 quater, rue des Lycéens Martyrs,
22000 Saint-Brieuc
02 96 33 32 50

saintbrieuc-armor-agglo.bzh



GROUPES DE LA MAJORITÉ



**Joël
LE BORGNE**
pour le groupe
des élus socialistes,
écologistes
et divers gauche

© Swan LFA



**Patricia
BRIAND-FALLER**
pour le groupe
des élu.e.s EELV
Gauche citoyenne
UDB

© Swan LFA

L'Agglo innove et renforce les mobilités

À l'heure où les enjeux climatiques, économiques et sociaux nous obligent à repenser nos déplacements, Saint-Brieuc Armor Agglomération choisit d'agir concrètement avec TEO : un service de transport collectif moderne. Et pour aller encore plus loin, elle crée de nouvelles lignes de bus. Dans le même temps, l'Agglo se dote d'une vision en faveur de ses futures mobilités, celle d'un territoire qui fait le pari de l'innovation et de la proximité au service de ses habitants.

TEO : une alternative simple et accessible, un service au cœur de la cohésion sociale

TEO, c'est d'abord la garantie pour chacun de trouver une solution de transport adaptée à son quotidien. Avec des lignes régulières, des horaires lisibles et une couverture élargie, le dispositif facilite l'accès aux services, à l'emploi, à la culture et aux loisirs. Fini le casse-tête des correspondances : TEO simplifie la vie et rend la mobilité fluide. TEO n'est pas seulement un outil de mobilité : c'est aussi un vecteur de lien social. Il rapproche les habitants, relie les communes et contribue à faire de l'agglomération un territoire plus solidaire. Parce que se déplacer facilement, c'est pouvoir travailler, se former, se soigner, rencontrer les autres et participer pleinement à la vie locale.

Un territoire qui avance ensemble et partout

La rentrée est aussi synonyme de renforcement des grandes lignes à travers l'agglomération. La ligne 10 du littoral est prolongée de Pordic à Binic-Etables sur Mer. Le sud de Saint-Brieuc bénéficie du prolongement de la ligne 50 jusqu'à Malakoff et ainsi Plaintel profitera d'une vraie liaison bus avec Saint-Brieuc. Une nouvelle ligne, la 55, est même créée entre Quintin et Plaintel. D'autres, comme la 110, vont permettre des correspondances pour Lantic, Plourhan et Saint-Quay-Portieux. Idem avec la n°57 entre Quintin et Plœuc-L'Hermitage. Par ailleurs, des parkings relais facilitent l'accès aux transports en commun. Autre exemple d'innovation : le paiement sans contact sera bientôt disponible dans les bus.

L'Agglomération démontre qu'une collectivité peut être ambitieuse et pragmatique. Ambitieuse, en proposant des dispositifs innovants et durables ; pragmatique, en répondant aux besoins des habitants. Le choix d'un territoire qui mise sur l'avenir, la solidarité et la responsabilité environnementale.

Pour aller plus loin,

dessinons un schéma cyclable ambitieux

L'Agglomération s'est fixée pour ambition de doubler la

part modale du vélo d'ici 2030, via un schéma directeur cyclable qui privilégie la cohérence du réseau existant et le développement de futures infrastructures. Demain, de nouvelles liaisons seront à inventer, en proximité de centres-bourgs, ajustées aux déplacements du quotidien, sécurisées, pratiques et qui pourront permettre un maillage large au sein de l'agglomération. C'est dans cet esprit que pour répondre à la demande de 6 communes (Lanfains, Saint-Brandan, Plaintel, Saint-Julien, Ploufragan et Saint-Brieuc), l'Agglo va commander une étude sur l'évolution de la voie ferrée Saint-Brieuc-Loudéac. Une voie verte permettrait d'y concrétiser un ambitieux schéma cyclable avec un parcours sécurisé, réalisé sur un espace déjà artificialisé actuellement en friche tout en revalorisant un patrimoine remarquable. Le choix d'un territoire qui mise sur l'avenir, la solidarité et la responsabilité environnementale.

Soutenir le développement économique

Moins de voitures et de camions dans le cœur urbain, c'est moins de pollution, moins de bruit et une sécurité renforcée pour les piétons et les cyclistes. Pour autant, il convient de garder une vision globale des infrastructures des déplacements, et alors apparaît comme essentielle une rocade sud qui permettra une respiration dans le trafic quotidien. Le dynamisme de notre territoire passe aussi par son accessibilité. Une rocade sud faciliterait les flux logistiques, réduirait les temps de trajet pour les professionnels et renforcerait l'attractivité de nos zones d'activités. Elle constituerait un atout décisif pour séduire des entreprises et conforter celles implantées. La rocade sud est une composante de l'axe Triskell. Celui qui relie Vannes à Saint-Brieuc. Il va continuer de se développer, avec de nouveaux tronçons en 4 voies projetés dans le sud de notre département du côté d'Uzel et dans le Morbihan. La rocade sud est un sujet hautement sensible. Il doit évoluer avant que notre agglomération ne devienne le bouchon d'une bouteille de plus en plus soumise à une pression alimentée par des flux routiers provenant du sud Bretagne en direction d'un nord qui au-delà de Saint-Brieuc comprend Lamballe, Paimpol et Guingamp.

En soutenant tous ces projets et par tranches successives en les concrétisant, nous faisons le choix du pragmatisme et de l'audace. Nous actons les conditions essentielles pour inscrire notre Agglomération dans un avenir où les conditions de mobilités seront plus adaptées à tous. ■

TEO : un tournant pour les mobilités dans notre Agglomération

Le 19 septembre, nous avons franchi une étape majeure avec l'inauguration officielle de TEO, la ligne de bus à haut niveau de service Est-Ouest, 7,1 km et 16 stations et deux parkings-relais⁽¹⁾ : un vrai changement pour notre territoire. Bien plus qu'une nouvelle ligne de bus, TEO illustre la cohérence de nos démarches en matière de mobilité et d'énergie, à l'instar du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Ce plan fixe des objectifs ambitieux pour 2030, comme la lutte contre la pollution atmosphérique, notamment en réduisant de 40 % les émissions de gaz à effet de serre.

Le secteur des transports routiers représentant près de 44 % des émissions de GES sur notre territoire, la transformation des mobilités est essentielle. TEO y contribue activement : alternative fiable à la voiture individuelle, sécurisation des déplacements cyclistes, interconnexion avec parkings-relais et autres transports collectifs, la ligne favorise une mobilité plus durable et accessible à toutes et tous.

TEO dépasse le cadre du transport : aménagements urbains, végétalisation et sécurité des déplacements participent à l'attractivité et à la qualité de vie dans les quartiers traversés.

Cette ligne est un maillon essentiel d'un projet plus vaste. Elle s'inscrit dans la restructuration globale du réseau TUB, en articulation avec le saut d'offre TER porté par la Région. Objectif commun : mieux desservir les communes, renforcer les liaisons périphériques et proposer un véritable cocktail de mobilités pour tous – adaptés, abordables et solidaires – qui renforce les possibilités de déplacement pour les usagers, en combinant les atouts du bus, du vélo, de la marche, du train et des solutions partagées. ■

(1) Parking permettant de laisser sa voiture hors de la ville et de prendre les transports en commun.

GROUPES DE LA MINORITÉ



© Swan LFA

Bruno BEUZIT
pour le groupe
des élu.e.s
communistes
et apparenté.e.s



© Swan LFA

Stéphane BRIEND
pour le groupe
des élus Équilibres
& Territoires

Pour une mobilité solidaire et écologique

À Saint-Brieuc Armor Agglomération, la mobilité est une priorité, à la croisée des enjeux sociaux, écologiques et territoriaux. Face à l'urgence climatique, il est de notre responsabilité collective de transformer en profondeur nos manières de nous déplacer. Le transport est l'un des secteurs les plus polluants, avec plus de 30 % des émissions nationales émises par les déplacements. Notre objectif commun est de réduire l'usage de la voiture individuelle chaque fois que cela est possible et de favoriser des transports publics accessibles, fiables et attractifs pour toutes et tous.

Des avancées concrètes ont été engagées sur notre territoire. Le récent vote d'un renforcement de la tarification sociale par l'Agglomération constitue une étape importante : elle permettra une meilleure accessibilité au réseau TUB, en adaptant les tarifs aux revenus.

Nous continuons également de prôner le développement des transports en commun accessibles géographiquement en milieu rural y compris par le rail.

Mais avant tout, il est temps d'ouvrir un débat de fond, au niveau national : comment accompagner les collectivités dans cette démarche et financer une politique de transport ambitieuse et durable ? Faut-il continuer à faire peser le coût des transports sur les usagers ou choisir collectivement d'en faire un bien commun, financé équitablement, à la hauteur des besoins de nos 32 communes ?

Pour nous, élus communistes et apparentés, les mobilités doivent être pensées comme un droit, non comme un luxe. Un service public du transport renforcé, solidaire et écologique est un enjeu de taille pour les années à venir sur notre territoire. ■

Mobilités : un enjeu d'équité à 32 !

Les mobilités sont au cœur de nos préoccupations et de votre quotidien. Au sein des 32 communes, notre rôle d'élus est d'assurer une équité territoriale : que chacun, où qu'il réside, dispose d'une solution adaptée et accessible. C'est le sens de notre projet de territoire. La restructuration récente du réseau TUB illustre cette volonté. Le renfort de l'offre vers le nord de notre agglomération est une avancée réelle, qui répond à des besoins identifiés. Ce sont des avancées, mais pas des solutions définitives. Il reste encore tant à faire afin d'apporter une solution qualitative et de proximité, notamment concernant le sud de notre territoire. En parallèle, l'inauguration de la ligne TEO nous rappelle que l'ambition d'un projet, voté en 2006, dont le coût est estimé à 54 millions d'euros, traversant uniquement la ville de Saint-Brieuc, a sans doute été surévaluée. Si cette ligne vise à offrir des liaisons rapides et efficaces, son efficacité reste à mesurer à l'échelle de l'agglomération. Ce projet, bien que pertinent à son époque, répond-il véritablement aux besoins actuels des 32

communes de notre territoire ? (À l'origine, l'agglomération pensait transporter 10 000 voyageurs par jour.) Cette question demeure essentielle, d'autant plus que des défis nouveaux émergent, liés notamment aux évolutions des modes de vie et des technologies de transport. Dans le même temps, développer des liaisons Nord-Sud en y intégrant la réflexion sur le devenir de la voie ferrée reste une nécessité. Nous affirmons notre volonté de préserver cette infrastructure en vue d'un usage futur pour les transports du quotidien. Le sujet des mobilités est un enjeu complexe, qui ne peut se dissocier de la recherche d'une attractivité économique, de la politique de l'habitat et des réalités locales. Enfin, la coopération renforcée avec la Région et les autres EPCI marque également un tournant. Dès cette rentrée, un saut d'offre TER et bus BreizhGo vient améliorer le maillage et l'interconnexion entre nos communes, donnant davantage de choix aux usagers. C'est avec cette volonté collective que nous avançons : proposer à toutes et tous une offre de mobilités plus respectueuse de l'environnement, équilibrée et tournée vers l'avenir, afin que notre agglomération reste connectée, solidaire et attractive. ■



© Swan LFA

Richard HAAS
pour le groupe
des élus
Terres & Mer

TEO : une ligne attendue, mais déjà dépassée ?

Le 19 septembre a été inaugurée la ligne TEO (Transport Est-Ouest) à Saint-Brieuc. Un événement attendu qui marque l'aboutissement d'un projet initié en... 2011. Quinze ans plus tard, la réalité du territoire a changé, mais le projet, lui, est resté figé. Pensé à une époque où la ville-centre et la première couronne structuraient l'essentiel des déplacements, TEO n'a jamais été véritablement réinterrogé, ni adapté aux mutations profondes de notre agglomération. Aujourd'hui, c'est d'autant plus vrai que le type de mobilités a fortement évolué en intégrant le vélo et autres mobilités douces. Un exemple : le parking relais des Plaines Villes n'est finalement pas connecté à l'axe de contournement Sud. Peut-on encore justifier son utilité dans ces conditions ?

Car aujourd'hui, notre agglomération a évolué : les communes se sont développées et sont autonomes. Les habitants n'ont plus besoin de passer par la ville-centre pour travailler ni pour se divertir ou créer du lien social. On peut imaginer la mise en place de lignes express et de voies dédiées dans une logique de déplacements Nord-Sud. Sans oublier la remise en état de la voie ferrée Saint-Brieuc/Plœuc-L'Hermitage. Souhaitons que cette nouvelle dynamique permette enfin à chacun de trouver dans les transports en commun une solution adaptée aux nouveaux usages de la société et durable au quotidien. ■



G RALD LE GUILLOUX

C'est magique !

Toujours aussi passionn , G rald Le Guilloux organise les 14^e Sc nes magiques qui se d rouleront les 8 et 9 novembre,   Bleu Pluriel (Tr gueux). Pour l'occasion, le magicien, mondialement connu pour son num ro de colombes, revient sur son parcours.

Tout  tait  crit : G rald Le Guilloux serait plombier-chauffagiste et reprendrait l'entreprise de son p re,   Saint-Donan. Mais c' tait sans compter sur le tour de magie d'un cousin qui a tout boulevers . «   un r veil­lon du 31, il a fait dispara tre une cl  et  a m'a mis dedans ! Le lendemain, je demandais   ma m re de m'acheter l'unique livre de magie de la librairie rue Saint-Guillaume. » G rald Le Guilloux a alors 15 ans et apprend les « manipulations de base » tout seul apr s le travail dans l'entreprise familiale. « Mon p re gueulait, mais ma m re me com­mandait des tours en cachette. »

Tr s vite, le jeune magicien s'int resse   l'illusion avec des animaux et acquiert un couple de colombes. Il donne des spectacles par-ci, par-l  jusqu'  ce qu'on l'appelle, en octobre 1993, pour faire le lever de rideau de l'humoriste et imitateur Yves Le Coq,   Loud ac. « J'ai fil  acheter un cam scope et j'ai demand    ma s ur de me filmer pendant le spectacle. J'ai envoy  la cassette   Vostinic, un cr ateur de mat riel de magie, qui m'a alors

conseill  de tenter les comp titions. » G rald Le Guilloux, alors  g  de 25 ans, suit ses conseils et part   Li ge o  il remporte le premier prix et le grand prix. « Je n'en revenais pas ! Il y avait G rard Majax dans le jury et la cr me des illusionnistes. »

Le succ s d marre et il encha ne les r compenses : la Baguette d'or de Monte-Carlo et la Colombe d'or en 94, les Anneaux d'or de Lausanne en 96, le Mandrake d'or en 98, le championnat de France en 2005 ou encore le Master of magic en 2014, en Italie. Il se produit   la tourn e du Lido France et Europe, au Crazy horse de Monte-Carlo, en Italie, en Espagne... o  ses tours avec ses colombes sont attendus. « C'est ma r f rence, m me si je sais faire plein d'autres choses. »

Aujourd'hui, G rald Le Guilloux continue de tourner et d'organiser les Sc nes magiques qui auront lieu les 8 et 9 novembre,   Tr gueux. Le secret de sa long vit  : le travail ! « Comme je sais bricoler, c'est moi qui cr e tous mes tours

et surtout, je m'entra ne plusieurs fois par semaine. J'enfile mon costume, je r alise mes tours de A   Z et je me filme... Je n'ai pas le droit   l'erreur ! » Et le magicien ne n glige aucun d tail jusqu'  la brillance de ses bottines. « Il faut  merveiller le public d s les premi res secondes. Pour  a, il faut une mise en sc ne impeccable. Comme me disait James Hodges, mon metteur en sc ne : " Il faut  tre  l gant, propre sur soi ". »

Papa et grand-p re trois fois, il a peut- tre trouv  son successeur. « J'apprends des tours   mon petit-fils Nino de 4 ans, on s'amuse vraiment bien... » Mais il est bien plac  pour savoir que rien n'est  crit ! ■

Plus d'infos
06 07 49 54 36

Sc nes magiques, le 8 novembre,   15h30 et 20h30, le 9 novembre,   14h30 et 17h30, six artistes,   Bleu Pluriel (Tr gueux).
Tarifs : de 22   25 .